



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE
ABDELAZIZ BELAID
DÉVOILE SON PROGRAMME

Page 3

**LOI SUR
LES HYDROCARBURES**
**LE
QUITUS
DE L'APN**

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

SONATRACH
**UN
NOUVEAU
PDG**

Page 5

N° 3844 | Ven. 15 - Sam. 16 novembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RECouvreMENT DES TAXES ET IMPÔTS

**LE PLAN D'URGENCE
DU GOUVERNEMENT**

Page 5



39^e VENDREDI DE MOBILISATION
LE HIRAK
MAINTIENT SES
REVENDEICATIONS

Page 5



RÉSEAUX SOCIAUX
HASSAN
RABEHI MET
EN GARDE

Page 4



5

*porteurs de l'em-
blème amazigh
libérés par le tribu-
nal de Baïnem.*

50

*mille euros et un
pistolet automa-
tique saisis à l'aé-
roport d'Alger.*

150

*personnes
thrombolysées
depuis 2015
à l'EHU d'Oran.*

Vers le classement des établissements de restauration à Oran

La commission de wilaya d'Oran chargée du classement des établissements de restauration a été installée.

Décidée par la wilaya en application du décret exécutif d'avril 2019 portant organisation de l'activité des restaurants touristiques, l'installation de la commission s'inscrit dans le cadre de la décentralisation du classement qui s'effectuait auparavant au niveau du ministère de tutelle, et ce afin de développer davantage le secteur, a expliqué le chef de service suivi des activités à la direction du tourisme.

La commission de wilaya de classement, composée de représentants de plusieurs secteurs, dont ceux du commerce, de la santé et de l'environnement, entamera ses activités après la signature du règlement interne par le wali, a indiqué Mourad Boudjenane, soulignant que le classement prend en considération de nouveaux critères pour la promotion de l'activité de restauration afin d'offrir des prestations touristiques de qualité. L'opération de classement obéit à des conditions concernant la qualité de service fourni aux clients, le professionnalisme, la



qualité du repas, la surface de la cuisine par rapport à la salle de restauration, le nombre du personnel, leur niveau de formation et autres critères en vigueur dans ce domaine. Pour rappel, le nombre d'établissements de restauration au niveau d'Oran est de 38 restaurants classés selon différentes étoiles.

Séminaire national sur les moyens de renforcement du rôle des PME



La 1^{re} édition du Séminaire national sur les mécanismes et moyens de renforcement du rôle des PME comme appui à la diversification et développement économique durable se tiendra, mercredi, à Tissemsilt. La rencontre, initiée par la maison de l'entrepreneuriat en collaboration avec le centre universitaire Ahmed-Ben-Yahia-El-Ouancharissi de Tissemsilt, abor-

dera plusieurs thèmes dont "l'Entrepreneuriat et la création de PME en Algérie" et "Les mécanismes de financement innovants des PME", entre autres. Des enseignants et chercheurs de différentes universités et centres de recherche du pays prendront part à ce forum, ainsi que des consultants et des spécialistes dans le domaine des petites et moyennes entreprises. Cette manifestation scientifique vise à mettre en lumière l'importance des PME et l'entrepreneuriat dans la réalisation du développement économique et la nécessité d'une formation qualitative en entrepreneuriat au profit des étudiants universitaires. La rencontre vise également à mettre en exergue le rôle des organismes de soutien et l'accompagnement dans la mise en place de ces entités. Prendront part également à cette manifestation des représentants de PME de Tissemsilt, des directeurs des maisons d'entrepreneuriat relevant d'universités et de centres universitaires du pays ainsi que des responsables des dispositifs d'aide à l'emploi dans la wilaya.

1^{er} Salon national des fromages traditionnels

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a fait savoir que son département œuvre à la mise en valeur des produits fromagers et des laitages et à l'optimisation des capacités techniques des transformateurs en vue du développement de cette activité. Lors d'une visite à travers les stands du 1^{er} Salon national des fromages traditionnels au Palais des expositions, M. Omari a assuré que son secteur "œuvrera au soutien des wilayas connues pour la densité de leur élevage caprin afin de garantir la matière première pour la fabrication des fromages". Organisé par la Chambre nationale de l'Agriculture, cette manifestation à laquelle prennent part 22 exposants issus de 11 wilayas vise à favoriser l'échange des connaissances et des expertises en matière de production de fromages traditionnels, à valoriser le produit local et à optimiser les capacités techniques des producteurs. En réponse aux préoccupations des exposants axées notamment sur le manque de soutien financier et d'accompagnement technique et sur la labélisation des produits, le ministre a mis l'accent sur "l'impératif du soutien aux wilayas disposant d'un



grand cheptel caprin, source de la matière première nécessaire à cette production et de l'appui aux femmes rurales, notamment à Tizi-Ouzou, à travers l'octroi de caprins pour leur garantir le lait nécessaire à la fabrication des fromages traditionnels".

D
I
X
I
T

**ANTONIO GUTERRES,
SG DE L'ONU**

*"Au Sahel, les civils sont les premières
victimes de la multiplication des attentats
meurtriers et de l'éruption de violence. Les
chiffres sur les violences sont choquants."*

Une maison entièrement recouverte de... miroirs

Dans le cadre du festival Desert X, l'artiste américain Doug Aitken a construit un ranch entièrement tapissé de miroirs, du sol au plafond, dans la vallée de Coachella, en Californie. Époustouflant. Les murs et le toit sont d'immenses miroirs. Le résultat est époustouflant. En fonction de l'heure de la journée, cette véritable sculpture est traversée d'une lumière tantôt aveuglante, tantôt chatoyante. La disposition des miroirs reflète à l'infini les paysages alentour, à la manière d'un kaléidoscope.

"Mayonnaise cafés" : mayo à toutes les sauces

Avis aux amateurs de mayonnaise... Vous l'ignoriez peut-être, mais les Japonais ont une passion pour la mayonnaise. Et tout spécifiquement quand celle-ci vient de chez Kewpie.

La frénésie autour de cette sauce est telle que Kewpie a annoncé l'ouverture de "mayonnaises-café" à Tokyo et Nagoya, pour faire un coup de pub supplémentaire à l'entreprise.

Au menu ? Du poulet mariné dans de la mayonnaise, des omelettes à la mayo, des sandwiches thon-mayonnaise, des salades et bien sûr les inimitables œufs durs à la mayonnaise.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

Abdelaziz Belaid présente son programme électoral

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelaziz Belaid, a présenté jeudi à Alger, son programme électoral qui s'articule principalement sur "des réformes profondes répondant aux aspirations du peuple algérien".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ayant pour slogan à sa campagne, "le peuple décide", le candidat Belaid s'est engagé qu'une fois élu président de la République, il œuvrera à bâtir "des institutions fortes reflétant la place de l'Etat algérien", et "consolider l'appartenance nationale, tenant compte des dimensions maghrébine, régionale et internationale".

Dans ce cadre, il a indiqué que parmi les priorités de son programme, figurent "la révision de la Constitution et toutes les lois relatives aux réformes" ainsi que "l'ouverture d'un dialogue inclusif regroupant toutes les obédiences politiques du pays" et "l'édification d'une économie forte" basée sur "un terrain politique solide", soulignant que son programme se penche sur d'autres aspects, en particulier, "l'investissement en l'être humain, pour



réaliser le développement escompté". Le candidat s'est engagé, à cette occasion, à éliminer la corruption, consacrer la démocratie participative et concrétiser "un contrôle effectif à l'aide des différents dispositifs". Faisant état d'autres propositions incluses dans son programme pour l'éradication du chômage et la revalorisation des salaires des fonctionnaires, M. Belaid a souligné la consécration des droits du citoyen, à savoir la prise en charge sanitaire et le logement, en sus de la promotion des droits de la Femme. Il a également proposé la création d'une instance dédiée à la communauté algérienne établie à l'étranger, afin de faciliter l'intégration des enfants de la communauté au processus de la réforme économique, en tirant profit de leur compétence et expérience. Par ailleurs, M. Belaid s'est engagé à garantir l'indépendance de la Justice et d'opérer "des

amendements" sur la loi de l'information, tout en assurant la transparence en matière de répartition de la publicité. Soulignant que les élections étaient "la seule solution pour sortir de la crise que traverse le pays", M. Belaid a fait savoir que l'Algérie a besoin de "la contribution de tout un chacun", ajoutant, "il est temps pour la génération du post-indépendance, de prendre en charge l'édification du pays". "L'Algérie a un rôle stratégique dans la région", a-t-il déclaré, relevant l'existence des parties extérieures et intérieures, "souhaitant nager en eaux troubles" et que "les Algériens ayant donné des leçons à travers le Hirk populaire pacifique, sont conscients de ces défis".

R. R.

MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'ANIE :

"Tous les moyens techniques et humains mobilisés"

PAR RACIM NIDAL

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a indiqué, jeudi à Alger, que tous les moyens techniques et humains étaient mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne électorale de la présidentielle du 12 décembre prochain.

"Tous les moyens techniques et humains ont été mobilisés et organisés, de manière judicieuse répondant à toutes les exigences de la campagne", a

déclaré M. Charfi à la presse, après avoir inspecté des studios d'enregistrement audiovisuels destinés à la présentation des programmes et des discours des cinq (5) candidats au scrutin du 12 décembre, dans le cadre de la campagne électorale qui débutera dimanche prochain. Tous ces moyens permettront d'assurer "l'équité entre l'ensemble des candidats en matière de couverture de leurs activités et déclarations" de même qu'ils garantiront aux électeurs le "libre choix", en ce sens où ils leur permettront de

prendre "pleinement connaissance" du programme du candidat qu'ils choisiront au poste de président de la République, a-t-il dit.

Le président de l'ANIE a, par ailleurs, mis en avant le rôle majeur des médias, tous supports confondus, qui "éclairent les électeurs et contribuent à assurer un scrutin libre, régulier et transparent". A une question sur l'éventuel impact du Hirk sur le processus électoral, M. Charfi a affirmé que "tout Algérien est libre d'exprimer son opinion, mais

cette liberté implique un devoir, celui de respecter la liberté de l'Algérien qui ne partage pas son avis". "Le dernier mot reviendra au peuple algérien le jour du scrutin", a-t-il soutenu, ajoutant que "le Président élu prendra en charge, en toute légitimité et responsabilité, les questions sociales posées et celles qui doivent être tranchées, car il sera le plus habilité à le faire".

R. N.

INTERVENTION DES CANDIDATS DANS LES MÉDIAS

Le tirage au sort effectué

Le tirage au sort a eu lieu jeudi à Alger, pour le programme d'interventions dans les médias audiovisuels publics, des cinq (05) candidats à la présidentielle, prévue le 12 décembre 2019, en prévision de la campagne électorale qui sera lancée officiellement dimanche prochain, jusqu'au 8 décembre. Supervisé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en présence des représentants des cinq (05) candidats, ce tirage au sort a permis de fixer le nombre, la durée, les tranches horaires et le système d'intervention des candidats dans la Télévision et la Radio nationales, tout au long de la campagne

électorale. A ce propos, le chargé de la communication à l'Etablissement public de la Télévision (EPTV) lors de la campagne, Omar Zidane, a affirmé que les volumes horaires consacrés à chaque candidat, seront "équitablement" répartis, ajoutant qu'ils seront divisés en plusieurs unités de 6 minutes. Le temps de diffusion est reparti en quatre tranches horaires de 30 minutes chacune, qui précéderont les journaux télévisés (JT). S'agissant de la Radio nationale, le chargé de la coordination de la campagne électorale, Mohamed Badreddine, a indiqué que les tranches horaires d'expression directe, seront diffu-

sées sur les ondes des chaînes 1 et 2 de la Radio nationale (arabophone et en tamazight). Le volume horaire d'expression directe est fixé à deux heures par jour sur chaque chaîne, réparti sur 4 tranches horaires, a-t-il précisé, ajoutant que chaque tranche comprend 5 unités, dont la durée est de 6 minutes pour chaque candidat. Chaque candidat doit respecter son temps de parole quotidien, fixé au titre de la campagne électorale, avant les principaux journaux d'information, a-t-il soutenu.

R. N.

"ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA NOUVELLE ALGÉRIE"

Bengrina dévoile son slogan

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, a dévoilé hier vendredi, son programme électoral ainsi que son slogan de campagne. "Ensemble, construisons la nouvelle Algérie", tel est le slogan choisi par Abdelkader Bengrina, pour aborder la campagne électorale qui débute dimanche prochain. Le candidat islamiste a expliqué, que son slogan signifiait le passage de la génération de la Révolution à celle l'Indépendance. "L'affaiblissement des institutions conduit à la constitution de lobbys qui impactent les décisions de l'Etat provoquant l'inflation des budgets", a-t-il, d'ailleurs, déclaré. Et d'ajouter: "La construction de ces empires entraîne la destruction des entités productives, du service public et des entreprises stratégiques qui seront remplacées par les lobbys". Il a, par ailleurs, mis en garde contre le transfert illicite de devises et la surfacturation engendrée par le renforcement des importations. Par ailleurs, un "décollage économique" de l'Algérie, en l'espace d'une année, serait possible. C'est même une promesse du candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelkader Bengrina, président du jeune parti El Bina, par la voix de son représentant, Hocine Salah, jeudi à la Radio. Bengrina qui reste affirmatif, quant à l'issue de cette élection à la magistrature suprême, d'un pays comme l'Algérie, avait déjà déclaré qu'il sera président dès le premier tour, et qu'il n'y aura pas de deuxième tour. Convaincu de rallier la majorité des Algériens à son plan d'action, El Bina a été créé en 2013 suite à une scission au sein du défunt parti du Front du changement, qui est lui-même issue d'une dissidence au sein du MSP. La promesse du "décollage économique" a été de nouveau confirmée par le représentant de Abdelkader Bengrina, lors de son passage à l'émission L'invité de la rédaction de la Radio algérienne. "Nous avons un programme économique sur le court, moyen et long termes (...), que je vous invite à consulter", a précisé Hocine Salah, promettant le "décollage économique", au bout de l'année 2020-2021. Toujours sur le volet économique du plan d'action du parti, le désormais "présidentiable" Bengrina, qui fut ministre sous Bouteflika, promet d'éradiquer la corruption et de tout faire pour la récupération de l'argent public dilapidé et détourné, "pour le remettre dans les caisses de l'Etat". Ceci en même temps de prioriser l'investissement dans les énergies renouvelables, l'agriculture ou encore le tourisme. Il insiste cependant sur l'institution de l'impôt sur la fortune: "il n'y a pas de raison que les pauvres payent et pas les riches", s'indigne Hocine Salah.

R. N.

ACTIVITÉS D'HYDROCARBURES

Le quitus de L'APN

Le projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures, qui a suscité une grande controverse et une opposition, a été adopté jeudi par la majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence du ministre de l'Energie et des membres du gouvernement.

PAR ROSA CHAOUI

Intervenant au terme de la séance de vote, M. Arkab a estimé que l'adoption de ce projet de loi, "est un acquis important pour toute l'économie nationale, et non seulement le secteur, en ce

sens qu'elle renforce le rôle de l'Etat dans la promotion de l'économie nationale et la valorisation des ressources nationales, qui contribuent aux revenus nécessaires et même de garantir la sécurité énergétique". Cette adoption "consolide la détermination du secteur, à œuvrer davantage à réunir toutes les conditions nécessaires et le climat propice, à la relance de ce secteur vital et stratégique au pays", a-t-il ajouté. Le ministre a indiqué, en outre, que l'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières était devenue une nécessité "impérieuse et urgente" pour l'Algérie, d'où la nécessité d'un cadre juridique adéquat. Dans son rapport complémentaire relatif au projet de loi, la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN, avait inclus des amendements de forme et de fond touchant 33 articles adoptés dans leur nouvelle formule par les députés. La Commission avait recommandé d'œuvrer à la diversification de l'économie nationale en matière d'énergie, à travers le dévelop-

pement des énergies renouvelables et des industries pétrochimiques, et la rationalisation du mode de consommation énergétique, outre la rigueur dans la mise en œuvre des dispositions relatives à la protection de l'environnement. Elle avait appelé, également, à la nécessité de réfléchir à l'élaboration d'une loi-cadre de la transition énergétique, et la redynamisation du Conseil national de l'Energie. Le projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures, adopté après une semaine de débat, vise l'augmentation des capacités de production et la préservation du niveau des exportations, notamment pour le gaz naturel, en adéquation avec les prévisions économiques du pays à long terme, à l'effet de garantir le financement de l'économie nationale, et de satisfaire la demande locale croissante sur l'énergie. Il s'agit aussi de contribuer au renforcement de la sécurité énergétique au plan international, en consacrant des volumes additionnels à l'exportation, dans le cadre du respect des contrats de livraison et des engagements de l'Algérie vis-à-vis des par-

tenaires étrangers, outre la prospection de nouveaux marchés.

Dans sa nouvelle mouture, le texte de loi tend à adapter l'activité de Sonatrach aux données du marché mondial du pétrole, et à la féroce concurrence imposée par les grands producteurs. L'exposé des motifs avait porté sur la préservation de la souveraineté nationale, à travers les mécanismes adoptés en matière de contrats, qui sont conclus à l'issue d'un appel à concurrence par ALNAFT. Ce texte régit en outre le mode de conclusion de contrats, soit dans le cadre des contrats de concession pour une durée de 30 ans, attribuée exclusivement à Sonatrach, ou dans le cadre des trois formes contractuelles, à savoir le contrat-partage de production, le contrat de service à risque et le contrat de participation. En cas de non respect des engagements, d'infraction aux règles juridiques ou d'atteinte à l'environnement, il est prévu des sanctions allant de l'amende financière au retrait de l'autorisation et même la résiliation du contrat.

R. C.

SÉPARATION DU RÉGIME FISCAL DES HYDROCARBURES DES LOIS DE FINANCES

Adoption à la majorité du texte de loi

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté, jeudi à la majorité, la loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances, laquelle prévoit une séparation du régime fiscal applicable dans le domaine des hydrocarbures des lois de Finances, exception faite des exonérations fiscales. Dans son rapport préliminaire sur le projet de loi, la Commission des finances et du budget de l'APN n'a intro-

duit aucune proposition d'amendement. Le texte prévoit l'amendement de l'article 18. L'article 18 de la loi organique actuelle (18-15) stipule, que "seules les lois de Finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature, ainsi qu'en matière d'exonération fiscale".

Pour que le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures, présenté à l'APN pour débat, puisse prévoir des dispositions fiscales, le ministère de l'Energie a proposé

l'amendement de l'article susmentionné, en permettant au secteur des hydrocarbures d'avoir sa propre fiscalité, séparée des lois de Finances.

A cet effet, un nouvel alinéa a été rajouté à l'article 18, stipulant que le régime fiscal applicable aux activités Amont du secteur des hydrocarbures, pourrait être introduit dans une "loi spécifique", en "excluant les dispositions relatives aux exonérations fiscales".

L. B.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2020

L'aval des députés

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté, jeudi à la majorité, le projet de loi de finances PLF-2020, lors d'une séance plénière, présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de nombre de ministres. Les députés de l'Union Ennahda-Adala-Bina ont voté contre le projet de loi. Dans son intervention à l'issue du vote, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a salué "le haut sens de responsabilité dont ont fait montre les députés, à la lumière de la conjoncture que traverse le pays". Les députés de l'Assemblée populaire natio-

nale (APN), ont introduit, plusieurs amendements concernant différentes dispositions de ce texte de loi. Les députés ont adopté une série d'amendements contenus dans le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'APN, alors que d'autres amendements ont été rejetés. Dans ce cadre, les députés ont adopté l'introduction d'un nouvel article (76 bis), qui autorise les Algériens établis à l'étranger et désirant rentrer au pays, à y faire rentrer des véhicules et des biens d'une valeur globale de 4 millions DA pour les étudiants, et de 5 millions DA pour les reste des citoyens. Cet amendement stipule, que le dédouanement de ces biens y compris le véhicule soit exonéré des mesures de contrôle sur le commerce extérieur et des taxes. Ils ont également adopté la proposition d'un nouvel article portant déclaration obligatoire de montant en devises, à l'entrée et à la sortie du territoire national, pour les montants dépassant 5.000 euros ou équivalent en devises étrangères, au lieu de 1.000 euros actuellement. Un autre amendement a été adopté, par les députés de la chambre basse du Parlement visant à revoir à la baisse la taxe sur le timbre du passeport destiné aux mineurs, de 6.000 à 3.000 DA, à condition que cette mesure soit financée en revoyant à la hausse la taxe sur le droit de sortie du territoire national par les postes frontaliers, à 1.000 DA. Les députés ont procédé également à l'adoption d'un amendement concernant la soumission de l'industrie de montage ayant la position

tarifaire 85.17.12.10.00, à un droit de douanes de 30%, ainsi que le maintien des droits imposés à la téléphonie mobile, soit 30%. Les députés ont adopté l'introduction d'un nouvel article (67 bis), prévoyant la prolongation du délai de soumission de soumission à la TVA jusqu'à fin 2022, des services liés aux activités de tourisme, d'hôtellerie, de thermalisme, de restauration, de voyages et de location des véhicules de transport touristique, et ce pour soutenir le tourisme en Algérie. Les députés ont voté "oui" pour un amendement pour que l'autorisation de la concession concernant les domaines de l'Etat, soit fixée par arrêté du wali après proposition du comité technique de définir le site, promouvoir les investissements et réguler le foncier dans ces domaines, les actifs fonciers résiduels des entreprises publiques dissoutes et les actifs excédentaires des entreprises publiques économiques (EPE), ainsi que les terrains relevant des zones industrielles et des zones d'activité. Concernant l'article 104 relatif au financement extérieur en faveur des projets économiques stratégiques et structurels, les députés ont introduit un amendement, faisant obligation au ministre des Finances de présenter à la commission des finances de l'APN, un exposé sur les projets autorisés à être financés. Dans ce cadre, l'article 105 du PLF a été modifié, en ce que le ministre des Finances présente un exposé devant la commission sur les activités de production des biens et des services qui revêtent un caractère stratégique. Les dépu-

tés ont adopté également, une série d'amendements introduits dans le cadre du rapport préliminaire de la commission des finances sur le projet de loi. Entre autres amendements, les députés ont adopté l'amendement de l'article 106 du projet de loi, relatif à l'autorisation d'importation des véhicules touristiques d'occasion à essence de moins de 3 ans, pour inclure les véhicules diesel, étant donné que l'article initial prévoit uniquement les véhicules à essence. Par ailleurs, les députés ont adopté l'abrogation de l'article 66, prévoyant la création d'une nouvelle taxe de 6.000 DA appliquée à l'admission temporaire des véhicules de particuliers non résidents. Concernant la restructuration de l'impôt sur le patrimoine, prévue dans l'article 26 du projet de loi, les députés ont adopté un amendement, proposé par la Commission, imposant cet impôt au taux de 1/1000, pour les biens dont la valeur dépasse les 100 millions de dinars. Le même article proposait dans sa première formule, un impôt allant de 100.000 DA jusqu'à 500.000 DA sur les biens, dont la valeur est de 100 millions DA, ou encore celle dépassant les 700 millions DA.

Les membres de l'APN ont adopté, en outre, l'amendement de l'article 102 relatif à la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, à travers l'augmentation de son taux à 22 DA par paquet, bourse ou boîte au lieu de la proposition de 14 DA dans le texte du projet de loi. Cette taxe est fixée actuellement à 11 DA.

R. N.

CODE DE PROCÉDURE PÉNALE ET STATUT GÉNÉRAL DES PERSONNELS MILITAIRES

Les deux lois adoptées

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté jeudi à la majorité, le projet de loi amendement le code de procédure pénale visant la préservation des deniers publics, à travers la facilitation de la mise en mouvement de l'action publique, et l'annulation des contraintes qui faisaient obstacles à la Police judiciaire. Ils ont également adopté le projet de loi complétant l'ordonnance 06-02, portants statuts généraux des personnels militaires.

R. N.

RECouvreMENT FISCAL

Le plan d'urgence du gouvernement

Le gouvernement, qui s'est réuni mercredi sous la présidence du Premier ministre, Nouredine Bedoui, pour examiner et débattre de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs de l'Intérieur, des Finances, de l'Habitat et de la Poste, a mis le cap sur l'impérieuse nécessité d'améliorer le recouvrement fiscal. A ce titre, l'Exécutif a adopté un plan d'action.

PAR RIAD EL HADI

En effet, le ministre des Finances a présenté au gouvernement, un exposé relatif au plan d'action, en vue d'améliorer le recouvrement fiscal par l'administration des impôts. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la présentation des résultats de la commission interministérielle, dont la création a été confiée par le

Premier ministre au ministre des Finances, en vue d'*analyser l'état de recouvrement des droits de l'Etat, tous types confondus, et proposer un plan d'action pour la refonte du système fiscal national et la hausse du niveau de recouvrement*". L'exposé a mis en évidence *"l'amélioration progressive du recouvrement fiscal ces dernières années"*, ajoutant que *"les recettes fiscales atteindront cette année 2.800 mds DA"*. Il met en avant, que *"le recouvrement demeure loin du niveau escompté, relevant un cumul des arriérés au titre des années précédentes"*. Cette situation, ajoute le communiqué, est due à nombre de lacunes relatives principalement au déficit enregistré en matière de ressources humaines et matérielles, et au retard accusé dans la numérisation des services fiscaux. Les propositions formulées ont été axées notamment, sur *"la révision des modalités de la définition des arriérés, ainsi que le renforcement de la fonction de recouvrement, et ce à travers le renforcement de la présence de l'administration fiscale à travers le territoire national et l'augmentation du niveau d'habilitation et d'encadrement de ses ressources humaines"*.

A l'issue de cet exposé, le Premier ministre a souligné la nécessité de *"dresser un tableau de la situation du système national de recouvrement des taxes et impôts, pour pallier ces dysfonctionnements et grandes pertes affectant l'économie nationale, vu le faible niveau de recouvrement fiscal"*, soulignant que le paiement d'impôt *"est une culture et dénote l'esprit de citoyenneté devant être chez les citoyens"*. *"L'évasion fiscale a atteint un niveau inacceptable"*, a-t-il ajouté. M. Bedoui a affirmé, que l'Etat *"est déterminé à réhabiliter, moderniser et humaniser l'Administration fiscale, et à mobiliser toutes les ressources matérielles et humaines, pour réaliser cet objectif, étant donné qu'elle est au coeur du processus de réforme et de développement de l'économie nationale"*. Dans ce cadre, il a été décidé ce qui suit :
- Le ministre des Finances a été chargé d'approfondir les propositions présentées, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie pluriannuelle pour réformer le système fiscal national, avec la mise en place de mesures d'urgence à court terme, pour prendre en charge les dysfonctionnements enregistrés.

- Mutualiser les structures réalisées au niveau local, notamment dans le domaine de la numérisation par les différents secteurs, et leur mise à la disposition du projet de numérisation et de modernisation de l'Administration fiscale.
- Accélérer la concrétisation du plan de réforme, relancer la fiscalité locale et exploiter toutes les assiettes fiscales non exploitées. Charger le ministre des Finances de prendre toutes les mesures immédiates, afin de garantir l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens, leur orientation et la prise en charge de leurs préoccupations, durant toutes les journées ouvrables et l'annulation immédiate du système des jours de réception.
- Garantir les meilleures conditions de travail pour les agents de l'Administration fiscale, et les inciter à augmenter les niveaux de recouvrement, conformément aux normes internationales et aux expériences réussies, à travers le monde, de manière progressive.

R. E.

HASSAN RABEHI, À PROPOS DES RÉSEAUX SOCIAUX:

"Un terreau fertile pour les fake news"

PAR IDIR AMMOUR

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, a mis en garde, jeudi à Alger, contre les dangers des réseaux sociaux devenus "un terreau fertile pour les fake news", appelant les journalistes à la vigilance, pour éviter de tomber dans ce piège. Prononçant une allocution à l'occasion de la journée d'étude sur *"l'impact des réseaux sociaux sur les sociétés, enjeux, réalités et défis"*, M. Rabehi a indiqué, que *"les réseaux sociaux sont devenus un terreau fertile pour les fake news"*, ajoutant que *"les journalistes, en cette conjoncture que traverse le pays, sont appelés à la vigilance pour éviter de tomber dans leur piège, vu leurs graves répercussions sur l'unité et la stabilité"* des pays. *"Les ennemis du peuple algérien exploitent ses réseaux, dans des tentatives vaines et désespérées, pour semer la fitna et attenter aux institutions de la République, à leur tête l'institution de l'Armée nationale*

populaire (ANP), protectrice de la souveraineté et de l'unité territoriale" qui a soutenu, sans aucune hésitation, *"les choix du peuple pour une élection présidentielle démocratique, libre et transparente"*. Evoquant certaines expériences où les fake news ont influé sur le devenir des Nations, la tendance des électeurs et les convictions des candidats, le porte-parole du gouvernement a estimé nécessaire de *"s'inspirer de ces expériences, ainsi que des efforts déployés en matière d'organisation des réseaux sociaux, en vue de faire face aux colporteurs de mensonges, aux semeurs de désespoir et aux déguiseurs de vérités"*. Le ministre a saisi l'occasion pour saluer les nombreux Algériens, particulièrement les jeunes qui utilisent "positivement" les réseaux sociaux pour faire face aux *"ennemis de l'Algérie qui propagent des mensonges et des calomnies"*, et pour être au service de causes humanitaires et de solidarité, *"consolidant ainsi les valeurs de citoyenneté et de cohésion propres à notre société, en toutes circonstances"*, a-t-il dit.

Affirmant que la presse nationale a sans cesse prouvé son attachement aux questions de la Patrie, M. Rabehi a souligné que cette dernière accompagne aujourd'hui, *"avec objectivité et professionnalisme, les aspirations du peuple à un lendemain meilleur, dont l'issue légitime sera la Présidentielle du 12 décembre, une issue ouverte à toutes les espérances"*. Le secteur de la Communication est déterminé à être un partenaire "actif et positif", dans l'emploi des nouvelles technologies pour promouvoir les hautes valeurs et s'adapter aux derniers développements sur la scène nationale, a-t-il ajouté, soulignant que le portail électronique du ministère s'est doté de réseaux sociaux, pour opérer *"l'interactivité escomptée avec le public, en consécration de la mission de l'information, que nous voulons honorer à travers les différents médias, aux niveaux central et régional"*.

I. A.

39^e VENDREDI DE MOBILISATION

Le Hirak maintient ses revendications

Le vendredi d'hier a été similaire à tous les vendredis, depuis le 22 février. Des Algériens sont en effet sortis manifester à Alger, la capitale, et dans de nombreuses autres villes du pays. Les manifestants, et comme depuis de très longues semaines déjà, ont réitéré leurs principales revendications. Ces dernières portent principalement, sur la nécessité d'une rupture radicale avec le système. Les élections présidentielles, prévues le 12 décembre prochain, ont de nouveau été rejetées par les manifestants qui considèrent qu'elles ne répondent pas à leurs aspirations formulées depuis le début du mouvement populaire, le 22 février dernier. A ce titre, des candidats à ce scrutin ont été

décriés par les manifestants. Ces derniers ont aussi, comme cela a été le cas les semaines précédentes, clamé le départ des symboles des figures de l'ancien régime, incarné par le président démissionnaire, Bouteflika. A Alger, les manifestants, très nombreux, ont convergé vers la Grande Poste et la Place Audin, qui étaient noires de monde, au milieu de l'après-midi. La libération des détenus a figuré, une fois de plus, parmi les plus importantes revendications des manifestants. Les manifestants ont ainsi déployé une immense banderole, portant les photos des détenus du Hirak. Lors de cette manifestation, des journalistes ont, pour la première fois, manifesté avec la foule, pour réclamer

une presse libre. Notons qu'hier, à Alger et dans d'autres villes du pays, c'est sous une pluie abondante, que des Algériens ont manifesté. A Oran, un grand rassemblement a été tenu, à la fin de la manifestation, devant le siège de la wilaya. Les manifestants ont scandé divers slogans : *"Non aux élections du 12 décembre"*, *"contre les emprisonnements de militants pacifiques"* et *"pour l'instauration d'une République démocratique et le respect d'un Etat de droit et des libertés garanties par la Constitution"*. Cela a d'ailleurs été le cas, un peu partout sur l'ensemble du pays.

R. N.

SONATRACH

Chikhi Kamel-Eddine, nouveau P-dg

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, jeudi, M. Chikhi Kamel-Eddine au poste de Président-directeur-général du groupe Sonatrach, indique un communiqué de la présidence de la République. "Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, ce jeudi 14 novembre 2019, M. Chikhi Kamel-Eddine au poste de Président-directeur-général du groupe Sonatrach, en remplacement de M. Hachichi Rachid, dont il a été mis fin aux fonctions en cette qualité", précise le communiqué.

BANQUE D'ALGÉRIE

Benabderrahmane Aymane nommé gouverneur

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, jeudi, M. Benabderrahmane Aymane au poste de Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), indique un communiqué de la présidence de la République. "Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, ce jeudi 14 novembre 2019, M. Benabderrahmane Aymane au poste de Gouverneur de la Banque d'Algérie", précise le communiqué.

R. N.

SELON UNE ÉTUDE-SONDAGE DE LA DGSN

La majorité des harraga sont des jeunes chômeurs et célibataires

Une étude élaborée par les services de la Sûreté nationale a révélé que la majorité des candidats à l'émigration clandestine (harraga) étaient des jeunes chômeurs célibataires, âgés de moins de 35 ans, affectés par leur environnement direct et conscients des dangers de l'aventure en mer.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Intervenant lors d'un Colloque national sur l'émigration clandestine, organisé mercredi au Centre universitaire Morsli Abdellah de Tipasa, le Commissaire de police Mehdi Bencherif a indiqué, que les résultats d'une étude-sondage menée par la Direction générale de la Sûreté nationale



(DGSN), sur un échantillon de candidats à l'émigration clandestine (harraga), font ressortir que *"la majorité des candidats sont des jeunes de moins de 35 ans, célibataires et chômeurs, impactés par leur environnement direct et conscients des dangers de l'aventure de la mer"*, précisant que *"le quart de l'échantillon d'étude se sont vus refuser la demande de visa pour*

l'Europe". Le phénomène qui ne concernait au début, c'est-à-dire à partir de 2005, que le littoral ouest s'est répandu aujourd'hui à tout le littoral algérien, a-t-il fait savoir. Soulignant que l'Algérie *"pays d'export, de transit et de destination"* est parallèlement *"une destination de choix"* pour les migrants clandestins issus des frontières sud, le représentant de la Sûreté

nationale a évoqué le lien étroit entre la migration clandestine et le crime organisé, qui constitue une menace pour la sécurité nationale. Dans ce contexte, le Commissaire de police Mehdi Bencherif a rappelé, que la DGSN a eu à traiter, durant les dernières années, plusieurs affaires de migration clandestine, impliquant des étrangers utilisant l'Algérie comme pays de transit, notamment pour l'Europe.

Il a cité, à ce propos, l'arrestation de Kurdes de Turquie avec de faux passeports spéciaux turcs, sachant que ce type de passeports est exempt de visa Schengen, ainsi que des Chinois avec de faux passeports singapouriens, étant donné que les ressortissants de ce pays bénéficient de nombreux exemptions de visas en Europe, et des Sri lankais, avec de faux passeports malaisiens. Une centaine de participants, issus de plus de 25 universités de tout le pays et des représentants de la Gendarmerie nationale, de la DGSN et de la Protection civile, prennent part à cette rencontre.

R. R.

INSTALLÉ JEUDI PAR LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE

Nouredine Yassaa commissaire aux énergies renouvelables

PAR RAYAN NACIM

Nouredine Yassaa a été installé, jeudi à Alger, en qualité de commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, et en présence de plusieurs membres du gouvernement. Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, nouvellement créé auprès du Premier ministre, est un organe de conception d'une stratégie nationale de développement

de ce secteur. C'est aussi un instrument d'aide à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique nationale, dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. A cette occasion, M. Arkab a indiqué que par la création du commissariat, doté des prérogatives nécessaires, *"les pouvoirs publics comptent fédérer les efforts menés, pour atteindre les objectifs fixés en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique"*. Le plus important de ces objectifs consiste à produire quelque 22.000 mégawatts, à partir de sources renouvelables, à l'horizon de 2030. Le ministre de l'Energie a relevé, que la capacité actuelle de l'Algérie *"n'est qu'à 400 mégawatts d'énergies renouvelables effectivement opérationnelles, alors qu'il devait*

être à 8.000". Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, s'est dit *"content"* de la nomination du M. Yassaa, soulignant qu'après avoir servi le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Yassaa poursuivra sa mission en qualité de commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, qui aura également *"des impacts positifs sur la recherche scientifique"*. Pour sa part, M. Yassaa a indiqué que le Commissariat entamera *"la mise en place d'une plateforme commune, regroupant tous les efforts déjà entrepris, et aller de l'avant vers des objectifs clairs et rationnels"*, ajoutant que les missions du Commissariat permettent de garantir une

transition énergétique nationale, dans un contexte d'évolution mondiale. Expliquant que les richesses et le potentiel que possède l'Algérie en matière de renouvelable sont *"innombrables"*, M. Yassaa a souligné que la coordination des efforts menés en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, est un *"impératif"* pour la garantie de la sécurité énergétique du pays dans le futur. Dans ce sens, le responsable a appelé à l'implication de tous les intervenants et les citoyens, pour la réussite de cette stratégie, en appelant à la mise en place d'un cadre législatif et technique *"solide"*, pour mieux régir ce secteur et permettre d'inciter les opérateurs à investir davantage dans ce domaine.

R. N.

HAUSSE DU DIABÈTE ET SES COMPLICATIONS

Les spécialistes mettent en garde

PROFANATION DES TOMBES DE CHOUHADA À SOUK AHRAS
Le suspect appréhendé

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Souk Ahras ont procédé, mardi, à l'arrestation d'un individu soupçonné d'être l'auteur de dégradations et de profanations de tombes de chauhada, au cimetière des martyrs de la commune frontalière de Khedara (50 km à l'Est de Souk Ahras), a indiqué, mercredi, le procureur général près la Cour de Souk Ahras, Belkhir Merabet. La même source a affirmé à l'APS, que le mis en cause (M.A.), âgé de 31 ans, est originaire de la ville de Souk Ahras, ajoutant que des investigations sont en cours, pour connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire. Le suspect appréhendé avait saccagé et profané 71 tombes de chauhada, et détruit la stèle implantée au sein du cimetière des martyrs de la commune de Khedara. Cette affaire avait, pour rappel, provoqué un vif ressentiment des citoyens de cette commune.

R. N.

Les spécialistes des maladies chroniques ont tiré, jeudi à Alger, la sonnette d'alarme sur la hausse du diabète et ses complications, tels que les atteintes oculaires, l'insuffisance rénale, l'insuffisance cardiaque, l'hypertension artérielle et les affections du pied.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, coïncidant avec le 14 novembre de chaque année, le chef de service cardiologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire Nafissa Hamoud à Hussein Dey (ex-Parnier), le Professeur Djamel Eddine Nibouche a mis en garde contre la hausse alarmante de la pathologie de diabète dans la société et contre les complications qu'elle provoque, citant, à titre d'exemple, la rétinopathie, l'insuffisance rénale, l'Accident vasculaire cérébral (AVC), d'autant plus que ces complications représentent, à elles seules, *"un lourd fardeau pour les caisses de l'Etat"*, a-t-il dit.

La rétinopathie entraîne la cécité, tout comme la néphropathie entraîne l'insuffisance rénale et même la dialyse, outre le risque d'AVC qui peut engendrer la paralysie totale, un lourd fardeau pour la famille et l'Etat, a-t-il expliqué.

Citant, à l'occasion de journées de sensibilisation sur le diabète, les résultats d'une étude réalisée par le ministère de la Santé, dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé, à travers la clinique mobile, qui a sillonné depuis 2014, plus de 21 régions à travers le pays et ciblant près de 10.000 personnes de toutes les tranches d'âge, que 20% des diabétiques souffrent de rétinopathie entraînant la cécité et que 12% de l'échantillon souffrent de maladies cardiovasculaires, en plus de l'hypertension.

Il ressort de l'étude, que 38% de l'échantillon sont en surpoids et 26% souffrent d'obésité, selon l'intervenant qui a tiré la sonnette d'alarme sur ce facteur de

risque à l'origine de beaucoup de maladies graves qui accablent l'Etat et les ménages. Selon l'étude, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à consulter la clinique mobile et à suivre un traitement, a relevé le Pr. Nibouche, appelant le ministère de la Santé à réaliser une étude sur la question. De son côté, le chef de service de médecine interne de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Birtraria (Alger), le Pr. Amar Tebaibia a exposé la situation épidémiologique du diabète dans la société. Citant une enquête nationale réalisée par le ministère de la Santé, en collaboration avec l'OMS en 2017, il a précisé que le taux de prévalence du diabète en Algérie était de près 15%. Le spécialiste a insisté sur la prévention à travers une bonne alimentation, l'exercice physique, la lutte contre le tabagisme et la réduction de la consommation de sucre et de sel.

R. N.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

L'impérieuse nécessité d'ouvrir le champ à l'innovation

L'objectif essentiel des experts consiste à inciter les producteurs à opter pour les solutions technologiques basées sur l'innovation et le sens de la créativité et de la recherche.

Il s'agit, donc, d'impulser une culture de productivité optimale pour augmenter la compétitivité et la concurrence des producteurs pour mieux exporter leurs produits et biens sur le marché international. La nécessité d'ouvrir le champ à l'innovation et à la créativité dans le secteur de l'industrie alimentaire aux jeunes investisseurs a été soulignée à l'issue de la première rencontre internationale intitulée *"L'industrie alimentaire en Algérie : réalité et perspectives de développement"*. Organisée à l'université Abdelhamid-Mehri (Constantine 2), la rencontre de deux jours vise, selon Zoheïr Bouchemla, maître de conférence dans cette université, à *"ouvrir la voie devant ce potentiel, ce qui permettra de fabriquer des produits alimentaires de qualité capables de concurrencer les différents produits existants sur le marché mondial, en veillant au respect des normes de qualité internationales et en optimisant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication"*. Bouchemla a également appelé à trouver une sorte de complémentarité entre le secteur agricole et celui de l'industrie alimentaire afin d'assurer la continuité et la croissance de la production agricole et que les matières premières néces-

saires soient produites localement, en plus de constituer une solution aux problèmes de financement de cette industrie en créant des entreprises spécialisées dans la connaissance, ainsi qu'en matière de foncier industriel et de procédures complexes pour l'étude des dossiers d'investissement. L'intervenant a également souligné l'importance de sensibiliser davantage la société quant à la protection de l'environnement en mettant l'accent sur le concept de responsabilité environnementale afin d'encourager les comportements écologiques, qui se traduisent par la suite par la culture de produits alimentaires bio. Au terme de sa conférence, Bouchemla a appelé les pays arabes en général et l'Algérie en particulier à entreprendre de véritables réformes leur permettant d'accroître la quantité de leurs récoltes agricoles de manière à pouvoir répondre à la demande intérieure croissante en matière de produits alimentaires et à améliorer la valeur ajoutée de cette activité agricole, contribuant ainsi à dynamiser la diversification économique. Au cours des travaux de la deuxième journée de la rencontre internationale, qui a vu la participation d'experts, de chercheurs et de professeurs venus d'universités d'Algérie, du Maroc, d'Égypte et de France, des conférences ont été présentées sur *"Le rôle des industries alimentaires dans la relance de l'économie algérienne"*, *"Les nouvelles orientations modernes des industries alimentaires pour protéger l'environnement et le consommateur"* et *"L'agriculture et l'industrie alimentaire bio en tant que débouché*

stratégique compétitif pour l'Algérie".

Améliorer le classement de l'Algérie au Global innovation index

Un comité intersectoriel a été mis en place au niveau du ministère de l'Industrie, dans l'objectif d'améliorer le classement de l'Algérie dans l'indice mondial de l'innovation (Global innovation index, GII) établi par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), a indiqué un responsable au ministère. *"Ce comité permettra de ramener l'Algérie à un niveau de visibilité meilleur à l'échelle internationale et de valoriser ses efforts en matière de protection de la propriété intellectuelle"*, selon les explications du directeur général de compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend, lors d'une rencontre organisée par le Cercle de l'innovation, sur les enjeux de la propriété intellectuelle et attractivité de l'Algérie. Il vise également à piloter les actions menées par les différents départements ministériels, en matière de propriété intellectuelle, de manière collaborative, afin d'assurer les garanties nécessaires pour l'innovateur-investisseur en Algérie, selon le responsable. Le comité travaille actuellement sur la mise à jour des données fournies à l'Ompi afin de mettre en exergue les efforts consentis par le pays dans ce domaine. *"Lors des travaux du comité, nous avons trouvé que beaucoup des données utilisées par l'Ompi pour évaluer l'Algérie étaient obsolètes. Nous allons, donc,*

les actualiser en collaboration avec tous les intervenants et donner aussi les données qui manquent. Cela nous permettra d'améliorer notre classement", a déclaré Guend. Selon l'Indice mondial de l'innovation 2019, l'Algérie est classée à la 113e place parmi les 129 pays évalués par l'Ompi, en baisse de 3 places par rapport au classement de l'année 2018. *"L'Algérie figure dans ce classement et c'est déjà un pas très important. Nous sommes conscients que nous avons le potentiel et les moyens pour avoir un classement meilleur. Il y a encore du chemin à faire et nous comptons beaucoup sur les l'appui de l'Ompi et les pays partenaires pour améliorer notre système de protection de propriété intellectuelle"*, a-t-il avancé. Sur le plan juridique, *"nous n'avons rien à nous reprocher"*, souligne le responsable, ajoutant que le ministère de l'Industrie examine les textes régissant ce domaine afin de les actualiser et les mettre en conformité avec les conventions internationales et les besoins des échanges commerciaux internationaux. Lors de cette rencontre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en adéquation les textes de la réglementation algérienne avec les conventions et traités internationaux et de transposer les textes relatifs à la propriété intellectuelle contenus dans les traités internationaux dans les lois locales. Ils ont également recommandé de sensibiliser les différentes parties prenantes sur les enjeux liés au respect de la propriété intellectuelle et la promotion de l'innovation comme levier de l'attractivité économique. **R. E.**

ORAN

salons de l'immobilier, de l'habitat et de l'ameublement, en novembre

Pas moins de 87 exposants prendront part au 6e Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes et la 7e édition du Salon de l'ameublement et du décor prévus au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran du 18 au 23 novembre en cours, a-t-on appris du commissaire des deux Salons. Ces deux manifestations organisées par l'agence de communication "Up Concept Design", destinées à l'habitat haut standing, enregistrent la participation d'exposants d'Algérie, de Turquie, de Chine, d'Espagne, d'Italie et du Portugal, entre autres. Ce rendez-vous économique constituera une occasion pour découvrir les nouveautés du secteur, promouvoir le partenariat

dans le domaine de l'immobilier et du décor en proposant au public des solutions répondant à leurs besoins selon leurs revenus, par des promoteurs immobiliers, des bureaux d'architecture et des professionnels dans l'ameublement, l'hôtellerie et le décor, a souligné l'organisateur du Salon, Akram Sidi Yekhllef. Des projets d'habitat avec une touche de modernité (logements écolos, modernes équipés de solutions intelligentes dont l'économie d'électricité, techniques électroniques et systèmes de communication utilisés en immeubles), seront présentés à cette occasion. Le Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes réunira des artisans, des entreprises de réali-

sation, des promoteurs immobiliers désirant investir dans l'habitat intelligent, des artisans en bâtiment, des entreprises de réalisation, des acteurs du secteur financier et bancaire, des compagnies d'assurance et autres. Le Salon de l'ameublement et du décor, quant à lui, accueillera des décorateurs et autres acteurs en hôtellerie, pour le design des habitations modernes. Le respect de l'environnement reste la particularité du Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes où des techniques en habitat écolo seront mises en exergue, concernant notamment le recyclage de l'eau et les plaques photovoltaïques.

R.E.

PÉTROLE

le panier de l'OPEP se maintient à plus de 62 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), s'est maintenu à plus de 62 dollars, selon les données de l'Organisation, publiées jeudi sur son site web.

Ainsi, le prix de l'ORB s'est établi à 62,48 mercredi contre 62,82 dollars mardi dernier, a précisé la même source. Le même jour, les prix de l'or noir ont terminé en hausse.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, s'est établi à 62,37 dollars, en hausse de 0,5%, ou 31 cents, par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre, a gagné 0,6%, ou 32 cents, à 57,12 dollars. noir.

R. E.

TIPASA, AHMER EL-AÏN

Mise en service d'un centre régional de stockage des céréales

Le secteur agricole de la wilaya de Tipasa a été renforcé par un centre régional de stockage des céréales, réalisé à Ahmer el-Aïn, pour une capacité d'emmagasiner d'un demi-million de quintaux de céréales.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans sa déclaration à l'occasion, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a qualifié la structure d'"acquis d'importance stratégique", devant "nous permettre de gérer le stock de céréales en toute tranquillité". Cette structure stratégique, mise en service par Chérif Omari, en compagnie du wali Mohamed Bouchama, est d'une "contribution certaine dans le renforcement des capacités de stockage du pays, estimées à 30 millions de quintaux", a-t-on indiqué sur place.

Dans sa déclaration à l'occasion, le ministre a affirmé que cette nouvelle structure permettra de "réduire les importations suivant le plan gouvernemental visant le renforcement des capacités de production, le soutien de la production nationale et la réduction de la dépendance aux importations de céréales".

"Nous œuvrons actuellement à renforcer la production de blé tendre enregistrant une instabilité sur les marchés mondiaux", a expliqué M. Omari, signalant que l'Algérie a "enregistré une autosuffisance en matière de blé dur et d'orge, dont le stock disponible peut couvrir nos besoins jusqu'à fin 2021", a-t-il assuré.



Le ministre a fait part, à ce propos, de "prévisions d'exportation du blé dur, durant les prochains années, si cette tendance est maintenue".

La "réalisation de ce centre régional de collecte de céréales est inscrite au titre d'un programme national ayant permis la réalisation de neuf centres similaires à l'échelle nationale, d'une capacité d'accueil globale de 3,5 millions de qx de céréales", a souligné Omari.

Il a signalé, en outre, le lancement de la réalisation de 14 centres de stockage de céréales, au titre des mesures décidées dernièrement par le gouvernement au sujet de la levée de gel sur 30 projets de ce type.

Les 16 autres projets restants sont en cours d'études "au cas par cas", a-t-il ajouté, assurant qu'ils seront repartis sur nombre de régions du pays, notamment les Hauts-Plateaux et le

Sud, "dans les prochains jours".

Sur un autre plan, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a abordé l'aspect technique lié à l'amélioration du rendement, qu'il a qualifié d'"important et stratégique", et ce en adoptant, a-t-il dit des "moyens de travail modernes, conjugués à une formation et un encadrement susceptibles de permettre aux agriculteurs de maîtriser les techniques de multiplication du rendement, en le portant de 30 qx/ha à 50 qx/ha".

M. Omari a donné, à l'occasion, le coup d'envoi d'une campagne de boisement du périmètre et de l'intérieur de la station de traitement des eaux de Bou-Ismaïl, avant de prendre part à une journée d'études sur la lutte contre la migration illégale.

B. M.

TIZI-OUZOU, INTEMPÉRIES

Plusieurs axes routiers fermés

Plusieurs axes routiers ont été fermés lundi à travers différentes localités de la wilaya de Tizi-Ouzou après les importantes quantités de pluie qui se sont abattues sur la wilaya ces deux derniers jours, a-t-on appris auprès du directeur local des travaux publics, Smaïl Rabhi.

La "RN 15, reliant le chef-lieu de Tizi-Ouzou à plusieurs localités du sud de la wilaya a été fermée dans la matinée pour cause de deux éboulements, rocheux et terreux, au niveau du lieu-dit Takhoukhth, et qui a été rouvert à la circulation en fin de matinée" a indiqué à l'APS, M. Rabhi.

Il a, également, souligné que le "même axe routier a été obstrué par l'éboulement d'un terrassement privé entre les localités de Aïn el-Hammam et Larbaâ- Nath-Irathen, au sud-est de la wilaya, ainsi que les cols de

Chellata, dans la commune d'Illoula-Oumalou, reliant Tizi-Ouzou à la wilaya à Béjaïa, et celui de Tizi n'Koulal dans la commune d'Abi-Youcef, reliant les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira.

Dans la commune d'Aït Aïssa Mimoune, au nord-est du chef-lieu de wilaya, la route communale reliant plusieurs villages : Oumlil, Ikhelouiène, Laâzib, Igounane-Ameur a été fermée à la circulation à cause d'un ouvrage, refait y a tout juste une semaine, emporté par les eaux.

En outre, dans la commune de Bouzguene, à l'est de Tizi-Ouzou, un oued en crue au lieu-dit Azaghar a emporté un véhicule léger causant la mort d'une personne. En déplacement sur les lieux, le chef de l'exécutif local, Mahmoud Djammaa a instruit la direction des travaux publics de lancer

dans l'immédiat une étude et de procéder à la prise en charge de cet axe routier.

En août dernier, lors d'une réunion du conseil de wilaya consacrée à la préparation de la saison hivernale, une commission multisectorielle regroupant la DTP, l'Office national d'assainissement (ONA), la direction locale des ressources en eau (DRE) et la Protection civile, chargée de recenser les points noirs à travers la wilaya.

Le chef de l'exécutif local avait, mis l'accent, lors de cette réunion, sur "la nécessité d'établir une carte des zones d'enneigement et celles inondables et de prendre toutes les mesures préventives qui s'imposent pour éviter les situations catastrophiques".

APS

BOUMERDÈS

Projet de jumelage avec la province chinoise de Hainan

Un projet de jumelage entre la wilaya de Boumerdès et la province de Hainan en Chine a été signé officiellement mardi, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya en présence des délégations des deux pays.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le wali de Boumerdes, Yahia Yahiaten et la vice-présidente de la province, Mme Hexiping.

Le jumelage qui sera, au début, exclusivement consacré au renforcement des liens d'amitié entre les deux parties, constitue un moyen pour la consolidation des relations bilatérales à travers l'échange de visites, avant de les élargir, de façon graduelle, aux différents domaines de coopération, selon les déclarations des deux parties.

Lors de cette cérémonie, des exposés détaillés ont été présentés sur les potentialités de la wilaya de Boumerdès et de la province de Hainan dans les différents domaines, suivis d'autres exposés présentés par les superviseurs de ce projet de jumelage sur les opportunités de développement de la coopération et de l'investissement dans tous les domaines.

ALGER

Effondrement d'un immeuble désaffecté à La Casbah

Un immeuble désaffecté s'est effondré mercredi à l'aube à La Casbah d'Alger endommageant les murs de deux immeubles mitoyens habités, ont indiqué les autorités locales qui n'ont fait état d'aucune perte humaine.

"Un immeuble situé au 15 rue Père et Fils Boudérias dans La Casbah s'est effondré vers 5h", a précisé le président de l'assemblée populaire communale de La Casbah, Amar Zetili, ajoutant que l'effondrement de cet immeuble désaffecté depuis le relogement de ses habitants en 2015 a entraîné dans son sillage les murs de deux immeubles mitoyens, à savoir les immeubles 12 et 2.

Sept (7) familles vivent dans l'immeuble 12 et treize (13) autres dans l'immeuble 2, a fait savoir le P/APC de la Casbah, précisant avoir "présenté un rapport au wali délégué pour le relogement de ces familles". Par ailleurs, un responsable de la communication à la direction de wilaya de la Protection civile d'Alger a affirmé qu'"aucune victime n'a été enregistrée", ajoutant que "les familles touchées ont été prises en charge immédiatement par les autorités locales".

Un camion de pompiers et une ambulance ont été mobilisés et la sécurisation du périmètre a été effectuée.

APS

EL-TARF, LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS COMMERCIALES

1.632 procès-verbaux dressés en 9 mois



Les agents de contrôle et de la répression des fraudes relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'El-Tarf ont dressé, durant les 9 premiers mois de 2019, 1.632 procès-verbaux à l'encontre de commerçants contrevenants.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a appris l'APS auprès des services de la DCP. Au cours de la même période "9.868 opérations de contrôle ont été effectuées soldées par 1.639 infractions à la réglementation, notamment la non conformité des produits mis à la vente et la transparence des pratiques commerciales", a affirmé le directeur local du com-

merce, Omar Chaâbna. La valeur des marchandises non facturées proposées à la vente relevée durant cette même période, est de l'ordre de "2.933.299.00 dinars", a souligné la même source, en rappelant que "les opérations de contrôle ont été intensifiées durant le mois de carême, période durant laquelle des commerçants véreux n'hésitaient pas à user de divers stratagèmes pour tirer un maximum de profit".

Pas moins de "trois tonnes et demi de produits impropres à la consommation, d'une valeur globale de 1.169.951.00 dinars, ont été également saisis à la période indiquée", a ajouté la même source qui a fait état de "la fermeture de 138 locaux commerciaux".

Les principales infractions constatées en matière de contrôle des pratiques commerciales portent sur le défaut

d'affichage des prix et tarifs (856 P.-V), le défaut de registre de commerce (97 P.-V) ainsi qu'au défaut de facturation et la non-conformité des factures (28 P.-V).

En matière de contrôle de conformité et de la répression des fraudes, la même source a indiqué que les équipes de contrôle ont dressé "234 P.-V pour défaut d'hygiène aux différents stades de fabrication et commercialisation des produits alimentaires, 6 autres pour non-respect de l'obligation d'informer le consommateur à travers l'étiquetage des produits mis en vente ainsi que 44 autres P.-V pour la mise en vente de produits non conformes en matière de spécifications microbiologiques ou physico-chimique des produits de large consommation et enfin 141 P.-V pour absence d'autocontrôle".

B. M.

KHENCHELA, FABRICATION DE FILETS ANTI-GRÊLE

Ouverture prochaine de deux usines

Deux usines de fabrication de filets anti-grêle seront ouvertes "prochainement", a indiqué vendredi à Khenchela le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari.

"L'ouverture des deux usines permettra de mettre fin à l'importation des filets anti-grêle utilisés dans la protection de la pomiculture", a précisé le ministre lors de l'inauguration de la première édition de la fête nationale de la pomme dans la commune de Bouhmama.

Lors de sa rencontre avec les producteurs de la filière, M. Omari a insisté sur l'importance de se "structurer dans des associations locales pour bénéficier des différentes formes

d'appui à cette filière et d'œuvrer à sa promotion".

Le ministre a également indiqué que "la production qualitative et quantitative de la pomme, réalisée à Batna et Khenchela aux cours des dernières années, a encouragé le ministère à lancer la fête nationale de la pomme", appelant les agriculteurs de la filière à redoubler d'efforts pour atteindre "des records dans la production de ce fruit".

Cherif Omari a ajouté que la fête nationale de la pomme "constitue un rendez-vous de travail et de coordination entre les producteurs de cette filière, les chambres d'agriculture et la tutelle pour mieux structurer la (filière) pomiculture" qui jouit, a-t-il

relevé, "de capacités économiques permettant aux producteurs d'exporter leurs produits".

Il a souligné, dans ce sens, "la volonté de l'Etat à soutenir les populations des régions montagneuses pour le développement de leurs cultures et l'amélioration de leurs cadre de vie". Valorisant les efforts déployés par les agriculteurs et les investisseurs de la filière pomiculture, le ministre a indiqué que son département de concert avec les ministères des Ressources en eau et de l'Énergie œuvreront à faciliter la tâche des agriculteurs en leur octroyant des autorisations pour le forage de puits et l'exploitation du réseau d'électricité agricole.

APS

TOUGGOURT

Lancement du projet d'une unité hôtelière

La wilaya d'Ouargla s'est renforcé par l'entrée en service d'une plâtrerie à Tougourt où a été également lancé le projet d'une unité hôtelière.

Fruit d'un investissement privé, la plâtrerie offre une capacité de production de 35 tonnes/ jour de plâtre et de parpaings de plâtre destinés à la construction, en plus de 30 tonnes/ jour de mélange de sable sec, selon sa fiche technique.

L'unité, qui fabriquera aussi dès le 4^e trimestre de 2020 des panneaux de plâtre, avec une moyenne de production de 35.000 m²/jour, assure 80 emplois et puise sa matière première d'un gisement situé dans la zone de Dzioua à quelques 70 kilomètres.

Les autorités de la wilaya ont également procédé dans la région de Tougourt au lancement d'un projet d'unité hôtelière de 254 lits (124 chambres).

Couvrant une superficie de 2.400 m², ce projet hôtelier de trois étoiles d'un cout de 1,6 milliard de dinars dispose aussi d'une salle de fêtes, d'un parc de loisirs, d'espaces verts, un restaurant, une cafétéria et un parc aquatique, ainsi que d'un parking d'une capacité de 450 places.

Outre ces deux projets, les autorités locales ont mis en service dans la commune de Mnaguer une station-service et inauguré une bibliothèque urbaine de plus de 4.890 ouvrages au quartier El-Moustakbel à Tougourt.

TIARET

Finale du concours de chant "Sawt El Waïd"

La maison de la culture Ali-Maâchi de Tiaret a abrité, jeudi, la phase finale du concours de chant "Sawt El Waïda" (voix prometteuse) à laquelle ont pris part 10 concurrents.

Cette finale a permis de désigner les trois meilleurs participants sur les 10 concurrents ayant passé avec succès la phase des éliminatoires qui a eu lieu le 19 octobre dernier avec la participation de 40 jeunes de la wilaya de Tiaret.

Les lauréats ont bénéficié de sessions de formation de chant pour des répétitions intensives, des récompenses seront décernées aux trois lauréats retenus au terme de la finale de ce concours qui vise à découvrir de jeunes talents dans les domaines du chant et de la musique.

Un jury composé d'universitaires et présidé par le chef d'orchestre de la formation "Wissal" de Tiaret, Ghali Regad, évaluera la prestation des concurrents. Une soirée artistique, animée par Hakim, un jeune chanteur versé dans le genre oranais et Nouredine Tayebi, l'un des diplômés de l'école "Alhan wa Chabab" de Tiaret, devrait clôturer le concours.

La cérémonie sera également une occasion pour honorer l'orchestre "Wissal", le réalisateur Nouredine Zerrouki, auteur du court-métrage *Synapse*, prix de "l'Autruche d'or" au Festival international de Nouakchott ainsi que l'artiste Faycal Boukhetache, lauréat au Festival de la chanson chaabi de Sétif ainsi que le dramaturge Mohamed-Amine Abdessamad, 1^{er} prix au Festival du théâtre pour jeunes de Constantine.

APS

BOLIVIE

Affrontements à La Paz au premier jour de la présidente par intérim

Des affrontements se sont produits mercredi dans le centre de La Paz entre des manifestants partisans de l'ancien chef de l'Etat, Evo Morales, et les forces de l'ordre, au premier jours de fonctions de la présidente par intérim de la Bolivie Jeanine Anez, ont rapporté des médias.

Les incidents avaient lieu à quelques pâtés de maisons du siège du gouvernement, où la dirigeante était en train de nommer un nouveau commandement militaire. Un groupe de plusieurs centaines de personnes était des projectiles sur les forces de l'ordre, qui répliquaient par des tirs de gaz lacrymogène à quelques pâtés de maisons du siège du gouvernement, où la dirigeante était en train de nommer un nouveau commandement militaire lors d'une cérémonie officielle. Au moins un véhicule militaire avait été déployé dans le centre de la ville, où un groupe de quelque 3.000 manifestants est arrivé en milieu d'après-midi en provenance de la ville voisine d'El Alto, favorable à Evo Morales.

En début de journée, les habitants avaient tenté de reprendre une vie normale, les bus étant de retour dans les rues et la quasi totalité des dix lignes de téléphérique sillonnant à nouveau la ville, après deux jours d'arrêt complet.

Les banques et les commerces ont également rouvert, alors que pillages et saccages ont eu lieu depuis dimanche soir après la démission de l'ex-président.

"Nous mettons tout en œuvre pour que tout revienne à la normalité", a assuré le



commandant de la police, le général Yuri Calderon. Depuis Mexico, où il est arrivé mardi pour y bénéficier de l'asile politique, Evo Morales s'est dit prêt à rentrer en Bolivie pour "apaiser" la situation.

"Si mon peuple le demande, nous sommes disposés à retourner (en Bolivie) pour apaiser la situation", a déclaré M. Morales lors d'une conférence de presse à Mexico. "Nous reviendrons tôt ou tard", a-t-il assuré, appelant à un "dialogue national" afin de résoudre la crise qui agite son pays.

Il a, par ailleurs, réfuté la légitimité de la sénatrice Jeanine Anez, à l'image des cultivateurs de coca du Chaparé, le fief de l'ex-président, qui ont appelé à la "mobilisation nationale". Parallèlement, la nouvelle présidente préparait la composition de son gouvernement, qui devrait être réduit au strict minimum, selon un de ses porte-parole. Cela concerne "les fonctions, les postes les plus importants qui sont (les ministres de) la Défense, l'Intérieur et des Finances", qui "ne peuvent pas cesser de fonctionner", a déclaré

à la presse Arturo Murillo, un sénateur de droite. Jeanine Anez devrait le dévoiler d'ici mercredi soir, a-t-il précisé.

Quasiment inconnue, cette avocate de 52 ans, critique de l'ex-président socialiste, a pris ses fonctions mardi, Bible en main et ceinte de l'écharpe présidentielle, à la faveur d'une vacance de pouvoir provoquée par les démissions successives de M. Morales et de ses successeurs constitutionnels.

Outre la formation du gouvernement, l'autre priorité de la chef de l'Etat par intérim est de nommer une nouvelle autorité électorale en vue de convoquer de nouvelles élections. En prenant ses fonctions, Mme Anez avait fixé comme limite la date du 22 janvier. Avant la crise, c'est à cette date que le prochain chef de l'Etat devait être intronisé. Autre piste à l'étude pour la nouvelle équipe à la tête du pays : la fermeture du Parlement pour contourner le parti d'Evo Morales, le Mouvement vers le socialisme (MAS), majoritaire, afin de gouverner par décrets présidentiels, selon une source proche du dossier.

CHILI

Le Parlement annonce un référendum en avril pour réviser la Constitution

Mobilisés depuis près d'un mois, les manifestants demandent notamment la rédaction d'une nouvelle Constitution pour remplacer le texte hérité de la dictature d'Augusto Pinochet.

Une nouvelle Constitution. C'est ce que réclament la contestation dont la mobilisation ne faiblit pas depuis près d'un mois. Après plusieurs heures de négociations au Parlement, la coalition gouvernementale et les principaux partis d'opposition ont donc signé ce vendredi matin à l'aube un « Accord pour la paix et la nouvelle Constitution ». Il prévoit l'organisation en avril 2020 d'un référendum sur la révision de la Constitution actuelle, rédigée et adoptée sous la dictature d'Augusto Pinochet, en 1980, a annoncé le président du Sénat, Jaime Quintana.

Si c'est la hausse du prix du ticket de métro qui a mis le feu aux poudres il y a près d'un mois les revendications des manifestants se sont beaucoup élargies depuis le début du mouvement social, rappelait notre correspondante à Santiago, Justine Fontaine en début de semaine. Les Chiliens protestent contre les inégalités, la vie chère et pour la protection effective de droits sociaux comme la santé, l'éducation ou les retraites, ou encore des services publics entièrement ou partiellement privatisés sous la dictature, et qui sont aujourd'hui très chers ou peu performants. Pour changer cela, les manifestants demandent donc une nouvelle Constitution, qui garantisse effectivement ces droits.

Lors de la consultation d'avril, les Chiliens devront, donc, répondre à deux questions : l'une sur la révision ou non de la Constitution, et l'autre, le cas échéant, sur la méthode. Quel organe pour la rédiger ? Une « commission mixte constitutionnelle » ou une « convention ou assemblée constituante ». Les manifestants souhaitent une Assemblée constituante spécialement élue pour rédiger le nouveau texte. Une idée que le gouvernement du président Sebastian Piñera refuse jusqu'à présent. Le référendum devra donc trancher cette question.

Agences

FRANCE

Les Gilets jaunes veulent reprendre les Champs-Élysées pour leur anniversaire

C'était il y a un an presque jour pour jour, le 17 novembre 2018, les Gilets jaunes investissaient les ronds-points français pour ce qui allait constituer l'acte 1 de leur mouvement. Une mobilisation qui a puisé son origine dans la hausse des taxes sur le carburant et qui, au fil des semaines, s'est transformée en mouvement beaucoup plus global, avec des revendications s'élargissant aux questions de pouvoir d'achat et de démocratie.

Douze mois après, il y a toujours du monde qui défile en jaune dans les rues de Paris ce samedi 9 novembre. L'acte 52 n'a réuni qu'une grosse centaine de personnes dans la capitale, mais pour les personnes présentes, il était hors de question de faire l'impasse. « Je suis là tous les samedis », explique Didier, retraité. « Le gouvernement maintient son cap, comme il dit. Même si on faisait la révolution, il ne bougerait pas. » Ce Gilet jaune de la première heure estime, donc, qu'il doit continuer à « maintenir la pression » pour faire entendre les revendications du mouvement. « Augmentation du pouvoir d'achat, fermer l'Élysée et en finir avec la monarchie : nos demandes sont simples. Il

faut instaurer le RIC ». Le « référendum d'initiative citoyenne », c'est une des revendications apparues dans un second temps, avec la volonté d'impliquer plus les citoyens dans la vie publique.

C'est également l'exemple de l'évolution des Gilets jaunes, un mouvement qui s'est transformé. La demande principale du début, la suppression de la hausse des taxes sur le carburant, avait en effet été obtenue assez rapidement, puisqu'Emmanuel Macron avait donné gain de cause aux Gilets jaunes à peine un mois après le début de la mobilisation. Cela ne les a cependant pas empêchés de continuer à se rassembler, semaine après semaine, acte après acte. « Une plateforme de revendication a été mise en place », explique Priscillia Ludosky, une des initiatrices du mouvement. « Quatre grands volets y ont été mis en lumière : la démocratie, avec la mise en place de plus d'outils pour permettre au citoyen de participer à la prise de décision, l'écologie, avec une vraie prise en compte du dérèglement climatique et la mise en place de mesures justes socialement, le manque de service public et les inégalités fiscales ».

Aujourd'hui, les Gilets jaunes estiment que le compte n'y est donc pas. Le premier anniversaire du mouvement aura donc son acte 53. Loin des ronds-points, l'appel a été lancé pour un rassemblement national à Paris, avec la mobilisation pour enjeu. Jérôme Rodrigues, une des figures du mouvement, est optimiste : « On sent une émulation qui se crée. Nous sommes en train de mettre en place la logistique pour le couchage, l'hébergement et le transport des gens vers la capitale. J'ai le sentiment que ça ressemble un peu à l'ambiance qu'il y avait avec la manifestation du 16 mars. » L'acte 18 avait alors rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes sur les Champs-Élysées lors d'une manifestation qui avait vu la dégradation de l'Arc de Triomphe. « Je ne fais pas le parallèle avec ça », poursuit Jérôme Rodrigues, « je parle de l'affluence qu'on pourrait avoir. Les gens sont très motivés et je pense qu'on aura une belle convergence citoyenne et travailleuse ».

Vers la convergence des luttes ?

Convergence, le mot est lâché, c'est en effet la grande interrogation de cet acte 53. Le personnel hospitalier a manifesté en nombre jeudi 14 novembre, il y aura la grande journée de grève nationale dans les transports le 5 décembre.

Ces mouvements et celui des Gilets jaunes peuvent-ils se retrouver ensemble dans la rue ? Les centrales syndicales n'en veulent pas, mais Jean-Luc, Gilet jaune lui aussi de la première heure, espère que la base verra les choses autrement : « Il y a bien entendu des revendications propres à chaque métier, comme la pénibilité par exemple, mais nous sommes unis sur la majorité des demandes sur le pouvoir d'achat, l'équité sociale, le rétablissement de l'impôt sur la fortune. On se retrouve tous sur la quasi-totalité des revendications. »

Les Gilets jaunes espèrent, donc, que la réponse sera donnée sur les Champs-Élysées. S'ils y parviennent, ce sera la première fois depuis l'acte 18 qu'ils y manifesteront en nombre.

Agences

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2021

Les Verts, des débuts en fanfare



Page 13



LIGUE 1 : SANS PRÉSIDENT DEPUIS 5 MOIS,

Le MC Oran dans l'impasse

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2021

Les Verts, des débuts en fanfare

La sélection algérienne a réussi un début en fanfare dans ces éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021), en s'imposant largement face à la Zambie (5-0), maintenant ainsi son invincibilité sous la houlette de l'entraîneur Djamel Belmadi.

PAR MOURAD SALHI

Opposés à des Zambiens, qui les ont battus deux fois lors des dernières éliminatoires de la Coupe du monde 2018, les Algériens, tenants du titre continental, n'ont pas vraiment éprouvé de difficultés pour arracher les trois premiers points dans ces éliminatoires.

C'est un tour qui démarre sous les meilleurs auspices pour les hommes de Djamel Belmadi. Pour Belmadi, c'est le 16e match sans la moindre défaite. Un nouveau record jamais atteint dans les annales du football national. L'ancien driver des Fennecs, dans les années 90, Abdelhamid Kermali avait, signalons-le, réussi 14 matchs sans défaite.

Certes, le patron technique de l'équipe nationale ne voulait pas s'intéresser à cette notion du "record", mais il est plus que jamais déterminé à maintenir cette bonne dynamique. *"Je tiens d'abord à remercier les joueurs qui sont les héros de cet exploit. Le mérite revient à ces joueurs qui défendent parfaitement bien les couleurs nationales. Nous sommes très heureux de procurer*



encore de la joie aux supporters. Maintenant, il faut continuer dans cette dynamique", a indiqué l'entraîneur algérien lors de son point de presse après le match face à la Zambie.

Ce dernier avoue que son équipe abordera tous ses matchs avec la même détermination et même envie de gagne. *"Les joueurs n'ont pas besoin de motivation. C'est une génération exceptionnelle pour le football algérien",* a déclaré le technicien algérien à propos des joueurs.

Ils sont déjà à pied d'œuvre à Gaborone

La sélection algérienne s'est envolée hier pour Gaborone, la capitale du Botswana, en prévision du second match de ces éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021) au

Cameroun. La délégation algérienne s'est rendue à Gaborone par un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie. Pour préparer le séjour de la sélection nationale, la Fédération algérienne de football (FAF) a dépêché deux émissaires. Et selon, ces responsables, toutes les conditions sont réunies pour bien accueillir les Algériens. Le climat à Gaborone connaît des températures variantes entre 33° et 36° pendant le séjour des Verts.

Contrairement aux précédents déplacements en Afrique, l'entraîneur Djamel Belmadi a exigé un séjour de 72 heures à Gaborone, où se déroulera cette deuxième rencontre des Verts. Le sélectionneur national veut par cette décision offrir à ses joueurs une meilleure adaptation au climat de ce pays.

"On a décidé de se rendre au

Botswana 72 heures avant le match pour permettre aux joueurs de s'acclimater. On connaît parfaitement bien les déplacements périlleux en Afrique noire. Désormais, on ne laissera rien au hasard", a indiqué l'entraîneur Djamel Belmadi.

Pour ce qui concerne le match face au Botswana, prévu ce lundi au Botswana National Stadium à Gaborone, les coéquipiers du capitaine Riad Mahrez tenteront de confirmer leur bonne dynamique. *"On ira au Botswana en conquérants. C'est un match que nous allons aborder avec la même envie de gagner",* a indiqué Belmadi.

Cette rencontre sera dirigée par un trio ougandais avec à sa tête Ali Sabila Chelangat. Ce dernier sera assisté par ses deux compatriotes Okello et Isa Maseembe.

M. S.

LIGUE 1

Belkaroui et Zerdoum suspendus trois matchs

Les joueurs Hichem Belkaroui (USM Alger) et Redouane Zerdoum (NA Hussein-déy) ont écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "provocation d'une bagarre générale" après le coup de sifflet final du match comptant pour la 10e journée du Championnat de Ligue 1 disputé le 9 octobre au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué, jeudi, la Ligue de football professionnel (LFP). Les deux joueurs devront, en outre, payer une amende de 60.000 DA chacun. D'autre part, l'USM Alger a été sanctionnée d'une amende de 50.000 DA pour mauvaise organisation. La commission de discipline, réunie ce jeudi, a infligé un match de suspension et une amende de 30.000 DA à l'attaquant du MC Alger Mehdi Benaldjia pour "contestation de décision", lors du match de mise à jour de la 10e journée face à la JS Kabylie (0-3) joué mercredi soir au stade 5-Juillet. La JSK devra, de son côté, s'acquitter d'une amende de 30.000 DA pour utilisation de fumigènes.

APS

MLS

Thierry Henry nouveau coach de Saphir Taider

L'Impact de Montréal a annoncé l'arrivée de Thierry Henry à titre d'entraîneur. L'ancien international français a signé un contrat de deux ans avec l'Impact, soit jusqu'en 2021.

L'ancien joueur d'Arsenal et Barcelone a terminé sa carrière de joueur en MLS avec quatre saisons sous les couleurs des Red Bulls de New York. Depuis qu'il a pris sa retraite comme joueur, il était adjoint en équipe nationale de Belgique pendant deux années, et entraîneur de l'AS Monaco la saison dernière avant d'être limogé en janvier. Thierry Henry sera le troisième coach de Saphir Taider à l'Impact après Remi Garde et Wilmer Cabrera.

TOUR CYCLISTE DES AÉROPORTS DE
TUNISIE (3E ÉTAPE)

Oussama Cheblaoui vainqueur

L'Algérien Oussama Cheblaoui s'est adjugé la troisième étape du Tour cycliste international des Aéroports de Tunisie, disputée jeudi entre Gafsa et Tozeur sur une distance de 104 km.

L'Algérien du GS Pétroliers a franchi la ligne d'arrivée dans un temps de 2h31:37, devant ses coéquipiers de la sélection nationale, Sahiri Ayoub et du GS Pétroliers, Lallouchi Ismaïl, crédités du même temps.

L'Algérien Hamza Yacine a conservé son maillot jaune de leader au classement général individuel, avec un temps de 9h18:20, devant ses coéquipiers du GS Pétroliers, Lallouchi Ismaïl (9h21:01) et Benyoucef Abdallah (9h21:29).

Il a également gardé son maillot vert du meilleur sprinteur avec un total de 70 points, devant ses deux coéquipiers du GSP, Lallouchi Ismaïl (50 pts) et Oussama Cheblaoui (47 pts). Au classement général par équipes, le GS Pétroliers occupe la première place avec un temps de 27h57:22, devant l'équipe nationale de Tunisie (28h10:53) et l'équipe nationale de Libye (28h21:44).

PARA-ATHLÉTISME –
MONDIAUX 2019

15e médaille pour l'Algérie signée Kamel Kardjena

Le lanceur Kamel Kardjena a offert à l'Algérie sa 15e médaille, la 7e en argent, dans le lancer de poids (F33), ce jeudi à Dubaï (Emirats arabes unis) pour le compte à l'occasion de la 7e journée des Championnats du monde 2019 de Para-athlétisme.

Avec un jet à 11.14 m, Kardjena est monté sur la seconde marche du podium juste derrière le Russe Aleksander Khрупin (11.21 m), tandis que la troisième place est revenue à l'Iranien Ahmadi Mahammadreza (11.09 m). Après la 7e journée, la moisson de l'Algérie s'élève à 15 médailles (2 or, 7 argent et 6 bronze).

LIGUE 1 : SANS PRÉSIDENT DEPUIS 5 MOIS,

Le MC Oran dans l'impasse



Le MC Oran, club phare de la capitale de l'ouest du pays, est toujours sans président depuis début juin dernier, au moment où cette formation de Ligue 1 fait l'objet de pression de la part de la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) créée dernièrement par la Fédération algérienne de football (FAF).

Voilà déjà cinq mois que le Conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) du MCO ne parvient pas à élire un nouveau président en remplacement d'Ahmed Belhadj, dit "Baba", contraint, le 3 juin dernier, à rendre le tablier après cinq années à la tête du club.

Son successeur, Nacereddine Karaouzen, désigné lors d'une assemblée générale de la SSPA/MCO, n'a tenu en place que l'espace de 48 heures, avant d'annoncer son départ prématuré.

Dans la foulée, les actionnaires de la SSPA, sur insistance de l'ex-wali, ont nommé l'ancien joueur de l'équipe, Si Tahar Cherif El-Ouezzani, au poste de directeur général, lui confiant toutes les affaires du club avant de "s'éclipser".

Et même si Cherif El-Ouezzani criait sur tous les toits que l'administration n'était pas son domaine et qu'il était plutôt revenu au club de ses premiers amours pour le servir sur le rectangle vert, il s'est retrouvé dans l'obligation d'exercer une fonc-

tion qu'il ne maîtrise pas.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 est depuis au four et au moulin. Cependant, il commence à se rendre compte que le chemin est parsemé de beaucoup plus d'embûches que prévu. En effet, outre la crise financière aiguë dans laquelle se débattent les Hamraoua, le club fait l'objet de sérieuses menaces de la part de la DNCG, risquant tout simplement la défalcation de trois points.

Pour cause. Les documents comptables et administratifs exigés par cette instance dans le cadre de sa mission de "recadrer" la gestion financière des clubs professionnels en Algérie, ne sont pas disponibles dans les bureaux de l'administration de la formation oranaise.

Le club sous l'épée de Damoclès

Pis, Cherif El-Ouezzani et ses collaborateurs ne savent, désor-

mais, plus sur quel pied danser, du moment que l'un des principaux documents exigés par la DNCG, à savoir les bilans comptables des précédents exercices, n'ont jamais été établis. Les interminables conflits des actionnaires de la SSPA du MCO n'ayant pas permis la tenue d'assemblées générales pour l'adoption des bilans de l'ex-président Ahmed Belhadj.

Une situation inédite dans laquelle se trouve l'actuelle direction du club oranais, dont l'ambiguïté ayant entouré sa gestion lors des dernières saisons fut l'une des causes ayant conduit à l'échec du processus de son affiliation à Hyproc, l'entreprise spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures de Sonatrach.

Hyproc avait, en janvier dernier, signé un protocole d'accord avec les actionnaires du MCO, devant conduire à l'achat par cette société de la majorité des actions de la SSPA du club, avant que le projet ne tombe à l'eau, rappelle-

t-on.

Face au danger qui guette le MCO, les espoirs sont à nouveau placés sur les autorités locales pour intervenir afin d'obliger les actionnaires de la SSPA à organiser leur AG pour, d'abord, adopter les bilans des exercices passés et désigner ensuite un nouveau président, condition sine qua non pour sortir de l'impasse. Ce fut-là l'une des doléances transmises d'ailleurs par Cherif El-Ouezzani au nouveau wali d'Oran lors d'une récente rencontre entre les deux hommes, souligne-t-on du côté de la direction mouloudéenne. En attendant le déblocage de la situation, les Rouge et Blanc tiennent plus ou moins bon sur le plan des résultats techniques, comme l'atteste la troisième position qu'ils occupent au classement avant d'affronter la JS Saoura, aujourd'hui, dans le cadre de la mise à jour du Championnat.

APS

REPORT DE MATCH PAC-USMBA

Les explications de Medouar

Le patron de la LFP, Abdelkrim Medouar, a expliqué dans une déclaration à la presse, les raisons du report du match opposant le Paradou AC à l'USM Bel-Abbès.

Le président de la Ligue a déclaré : « *On ne peut pas comparer le report du Paradou AC-USM Bel Abbès et MC Alger-USM Alger car ce dernier a été reprogrammé après que nous ayons demandé l'autorisation de jouer des matchs en retard et le Bureau fédéral (FAF, ndlr) a accepté. Il nous a juste été demandé de ne pas programmer de rencontres les 10 et 15 octobre, jour de match de la sélection nationale* ».

Abdelkrim Medouar a ajouté : « *Cette fois-ci nous avons demandé à l'USM Alger de jouer le match retard face au Paradou AC, ils ont refusé, ils nous ont dit : "Nous sommes attachés au règlement", On a dit : "Pas de problème" ».*

Le premier responsable de la LFP a conclu : « Nous avons vu que le PAC n'avait pas de joueurs en équipe nationale, nous leur avons programmé un match face à l'USM Bel-Abbès (le 16 novembre, ndlr). Ensuite, le joueur Adem Zorgane a été appelé avec l'EN, les dirigeants du Paradou nous ont dit : *"Nous avons aussi un joueur en équipe nationale, et comme l'USM Alger, on ne peut pas jouer."*

JM ORAN-2021

Le calendrier des compétitions bientôt arrêté

Le calendrier final des compétitions entrant dans le cadre de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) qu'abritera Oran en 2021 sera fixé début décembre prochain, a-t-on appris du comité local d'organisation de cet événement.

Un calendrier "brouillon" est déjà établi par la commission des sports relevant du comité d'organisation local. Il sera soumis pour approbation à la commission de coordination du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), attendu

avoir souligné ce responsable. *"Certains sports relevant des jeux de plage, à l'image du beach-volley et de l'aviron, ont été supprimés du programme initial des jeux. En revanche, nous avons donné notre feu vert pour la tenue d'autres sports proposés, comme la rafla, les sports équestres, le basket-ball 3x3, ainsi que certaines disciplines en athlétisme",* a-t-il déclaré.

La prochaine visite de la commission de coordination à Oran coïncidera aussi avec la tenue de la première réunion du conseil

exécutif du CIJM que préside l'Algérien Amar Addadi dans la capitale de l'ouest du pays, rappelle-t-on.

Voici, par ailleurs, la liste des sports inscrits pour les JM-2021 : athlétisme, badminton, basket-ball (3x3), rafla, boxe (hommes), cyclisme, escrime, football, gymnastique, haltérophilie, handball, Judo, karaté-do, luttes associées, natation, Sports équestres, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, voile, volley-ball et water-polo.

APS

BAYERN

Guardiola, Kimmich séduit

Si le gardien du Bayern Munich Manuel Neuer a refusé de s'étendre sur la rumeur d'un possible retour de l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola sur le banc munichois, son coéquipier Josuah Kimmich (24 ans, 11 matchs en Bundesliga cette saison) a été bien plus bavard. En conférence de presse ce jeudi, le latéral droit du champion d'Allemagne en titre s'est montré favorable à cette hypothèse.

"Je lui dois beaucoup. Il m'a pris comme joueur de deuxième division et m'a fait jouer en Bundesliga puis en Ligue des Champions. Nous avons fait le doublé et ensuite je suis devenu international. Donc évidemment je ne me plaindrais pas", a déclaré l'international allemand. Pour l'instant, Guardiola, sous contrat avec les Citizens jusqu'en juin 2021, reste loin d'un retour au Bayern.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Ménès pessimiste même avec la C1

Actuellement 2e de Ligue 1, l'Olympique de Marseille ambitionne de retrouver la Ligue des Champions la saison prochaine. Mais même si le club phocéen parvient à atteindre cet objectif, le consultant de Canal+ Pierre Ménès s'inquiète pour l'avenir de l'OM.

"Un retour en Ligue des Champions ? Ils sont deuxièmes pour le moment donc oui, c'est envisageable. Mais avec cette équipe, ce n'est pas souhaitable. Rajouter des matchs en semaine dans le calendrier à un effectif aussi réduit tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, ce n'est pas raisonnable. Maintenant, si l'OM se qualifie pour la Ligue des Champions, peut-être qu'il y aura un peu plus de sous pour le recrutement même si on semble être parti pour une période d'austérité à l'OM", a estimé Ménès. Avec une éventuelle qualification en C1, Marseille aurait sûrement des moyens supplémentaires afin de renforcer son effectif.

JUVENTUS

Le défi de Pelé à Cristiano Ronaldo

Lors d'une interview, l'ancienne gloire du football brésilien a adressé un défi au Portugais.

Cristiano Ronaldo (34 ans) est-il sur le déclin ? Réalisant un début de saison assez décevant (14 matchs, 6 buts et 2 passes décisives toutes compétitions confondues), l'ancien joueur du Real Madrid ne brille plus autant qu'avant sur le pré. Il avait notamment fait débat il y a quelques jours après avoir quitté le stade pendant le match Juventus-Milan AC, où il avait été remplacé dès la 55e minute par Paulo Dybala. Cependant, la motivation de l'international portugais (162 sélections, 95 buts) reste intacte, lui qui souhaite toujours briser le plus de records.

EURO 2020

L'Angleterre qualifiée, le Portugal y est presque

Si la France, championne du monde, a éprouvé dans le même temps toutes les peines à se défaire de la modeste Moldavie (2-1), l'Angleterre et le Portugal ont cartonné, c'est peu de le dire, lors de cette avant-dernière soirée des éliminatoires de l'Euro 2020.

Avec une conséquence directe pour les Three Lions, qui rejoignent les Bleus, ainsi que les 6 premiers qualifiés pour la phase finale de ce prochain Championnat d'Europe.

A Wembley, les joueurs de Gareth Southgate n'ont pas fait dans le détail en atomisant le pauvre Monténégro (7-0). Il y avait déjà 5 buts en faveur des Anglais à la pause, dont un triplé du capitaine Harry Kane (19e, 24e, 37e), après l'ouverture du score par Alex Oxlade-Chamberlain (11e) ; Marcus Rashford complétait ce tableau déjà très plaisant. La qualification était fêtée dans le faste avec un



c.s.c des visiteurs pour aggraver la marque que complétait le jeune attaquant de Chelsea, Tammy Abraham (84e).

Pour le Portugal aussi, la soirée aura été prolifique face à la Lituanie (6-0), une nouvelle fois grâce à Cristiano Ronaldo, crédité d'un nouveau triplé en sélection (7e, 22e, 65e), qui le rapproche un peu plus de la barre des 100 buts sous le maillot de la Seleçao. Les autres buteurs ont également apporté

leur pierre à l'édifice avec les réalisations de Pizzi (52e), Gonçalo Paciência (56e) et Bernardo Silva (63e). Mais c'était insuffisant pour rallier les rangs des qualifiés, puisque dans le même temps, la Serbie, même laborieusement, a su dominer le Luxembourg (3-2). Et reporte sans nul doute la qualification portugaise à la dernière journée avec un déplacement de 'CR7' et des siens... dans le Grand Duché !

ARSENAL

Torreira voudrait partir...

Titularisé moins souvent que la saison dernière à Arsenal, le milieu Lucas Torreira (23 ans, 15 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) ne serait pas du tout satisfait de sa situation. Selon Calciomercato, l'international uruguayen a demandé à

son club d'écouter les offres pour lui lors du prochain mercato en janvier. L'ancien joueur de la Sampdoria souhaiterait retourner en Italie, où le Milan AC notamment est intéressé. Recruté pour 28,5 millions d'euros en 2018 et considéré comme un très joli

coup lors de sa première saison chez les Gunners, Torreira n'a été titularisé que neuf fois toutes compétitions confondues (4 fois en championnat) par son entraîneur Unai Emery dans cet exercice. Affaire à suivre...



REAL MADRID

Modric se verrait bien en Italie

En fin de contrat en juin prochain, le milieu de terrain du Real Madrid Luka Modric (34 ans, 7 apparitions et 1 but en Liga cette saison) pourrait bel et bien quitter la Maison Blanche, après huit années de bons et loyaux services. Dans le viseur de l'Inter Miami en Major League Soccer, le Croate plaît surtout à l'Inter Milan, qui cherche à l'attirer depuis plusieurs années. Déjà intéressé par cette possibilité par le passé, le Ballon d'Or 2018

a encore ouvert la porte à un départ vers l'Italie.

"J'aime l'Italie, c'est proche de la Croatie. Je suis la Serie A, parce que de nombreux compatriotes jouent là-bas. Les Italiens sont fantastiques et ont une mentalité semblable à nous. Nous verrons si un jour je vais pouvoir jouer en Italie. Je ne peux pas en parler car je suis un joueur du Real Madrid", a avoué Modric pour le média Sky Italia.

CHELSEA

Lampard fait patienter Giroud...

Avec un temps de jeu très réduit depuis le début de la saison, l'attaquant de Chelsea Olivier Giroud (33 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison) fait beaucoup parler de lui en perspective du prochain mercato d'hiver. Estimé à 6 millions d'euros par la formation londonienne, l'international français se

retrouve annoncé avec insistance à l'Inter Milan.

Mais selon les informations du quotidien *L'Equipe* ce jeudi, l'ancien Héraultais ne dispose pas encore d'un bon de sortie pour janvier. En effet, l'entraîneur des Blues Frank Lampard compte toujours sur lui et le fait patienter en lui assurant qu'il va avoir

sa chance à un moment de la saison. De son côté, Giroud ne fait pas de vague et attend la fin de l'année 2019, avec des rendez-vous prévus entre ses dirigeants et ses agents, pour penser à son avenir. Mais en vue de l'Euro 2020 avec l'équipe de France, le buteur doit jouer plus régulièrement en club.

FESTIVAL DIMAJAZZ

Djam offre un spectacle haut en couleurs aux sonorités africaines

La 16e édition de Dimajazz, le Festival international de jazz de Constantine, a été ouverte mardi soir au théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani avec l'artiste Djam qui a gratifié le public d'un spectacle festif aux fortes sonorités africaines.

Le théâtre régional de Constantine affichait complet pour la soirée d'ouverture animée par Ahmed Djamil Ghouli, alias Djam, qui a littéralement enflammé la scène avec son groove solaire mêlant avec efficacité rythmes énergiques et paroles incisives. Avec sa voix puissante et sa présence imposante sur scène, l'ex-leader du groupe Djmawi Africa, a fait vibrer l'assistance en interprétant "Madiba", "Tobabotico" et "Meryem", des chansons issues de son troisième album solo "Zdeldel".

Le moment fort de la soirée sera sans conteste l'interprétation du très électrique "Dinar", un tube repris en chœur par un public complètement déchaîné. Passant avec une facilité



déconcertante du chaâbi au reggae et du gnawi à la salsa, Djam a pour sa première prestation à Dimajazz démontré pourquoi il est, pour de nombreux observateurs, l'artiste le plus doué de sa génération.

"Je suis très heureux et fier de me produire ici à Constantine au Dimajazz. J'ai joué dans beaucoup de festivals à l'étranger, mais celui-ci représente énormément de choses pour l'artiste algérien que je suis", s'est-t-il confié.

A son allocution d'ouverture, Zoheir Bouzid, commissaire du Dimajazz, a souligné l'importance de ce 16e anniversaire de la manifestation qui "marque l'aboutissement d'un rêve devenu réalité grâce à l'abnégation d'une bande de copains qui à l'orée des années 2000 ont eu l'improbable idée d'organiser un festival de jazz à Constantine".

"J'espère que ce festival continuera de grandir et de promouvoir la musique

et le jazz", a-t-il conclu avec beaucoup d'émotion.

La soirée d'ouverture a également constitué une occasion pour rendre un vibrant hommage à Adel Merrouche et Aziz Djemam, des membres fondateurs de ce festival, fauchés au printemps de leur vie.

Ayant l'Autriche comme invitée d'honneur, la seizième édition du Festival international de jazz, Dimajazz, se poursuivra jusqu'au 16 novembre avec un menu très prometteur, entre autres, le projet "Reflejos con Barry" avec Lukas Schiemer et Beate Reiermann, deux figures incontournables de la scène de jazz viennoise, le duo Duoud, Grooz et le Wonder Collective - Tribute to Stevie Wonder (WOCO), qui rendra hommage à l'œuvre de la légende de la Soul music, Stevie Wonder.

Mercredi soir, le public constantinois devrait se délecter du jazz "manouche" du quartet Ecce, et de l'univers musical, d'Ayita aka Olivier Ajavon, auteur-compositeur-interprète franco-togolais.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

La 10e édition prend fin à Alger

Le 10e Festival international de danse contemporaine a pris fin mercredi soir à Alger, dans une ambiance de grands soirs, avec les prestations d'Algérie, du Mali, de Russie, invité d'honneur du festival et celle réalisée en master class avec une centaine d'étudiants algériens, devant un public relativement nombreux. La clôture du 10e Festival international de danse contemporaine a été marquée par les prestations algériennes, animées par le trio de la Compagnie Kynsha de Annaba et la centaine d'étudiants en master class, qui, avec les autres performances algériennes présentées durant le festival, dénotent de l'existence d'un creuset de jeunes chorégraphes et danseurs au grand potentiel créatif, promis à de belles carrières.

"Qui sommes-nous ?", intitulé de la performance, qualifiée unanimement de "remarquable", que le trio annabi de la compagnie Kynsha, composée des jeunes Amine Kiniouar (auteur, chorégraphe et metteur en scène), Sana Chami et Baligh Ayad, a présenté, traitant des méfaits du système dans ses pouvoirs à transformer les êtres en les montant les uns contre les autres.

Dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, la trame du spectacle a été déroulée en ellipses, depuis l'âge innocent de l'enfance où les trois danseurs exécutent de belles figures esthétiques évoquant le bonheur d'être ensemble dans l'insouciance et l'impunité, jusqu'au moment des premières amours, violemment interrompues et réprimées par les regards obliques d'une société devenue intolérante et fanatique.

Spectacle visuel hautement esthétique et d'une grande maîtrise technique, "Qui sommes-nous ?", a été longtemps applaudi par le public, provoquant l'euphorie dans la salle.

Issus des master class —qui, selon les organisateurs, ont débuté dès le 5 novembre dernier—la centaine d'étudiants des écoles, instituts et compagnies privées de toutes les régions d'Algérie, intervenant à l'issue de la soirée, ont montré de grandes capacités à laisser leurs corps dire ses propres vérités, à travers le spectacle "Il faut danser", conçu et mis en scène par le chorégraphe malien Aly Karembé.

Travaillant sur des figures esthétiques compartimentées, le metteur en scène a réussi à créer une fresque harmonieuse, où chaque groupe exécutait sa propre chorégraphie, exprimant le bien-être par des cris de joie, pour former ensuite, une seule masse, guidée par la flûte de Chek Djalou, dans le rôle du griot, sous les applaudissements d'un public conquis.

Par ailleurs, les organisateurs du 10e Festival international de danse contemporaine ont rendu hommage à de grandes figures du 6e art, la regrettée Zahra Benrobai, Ahmed Sellali, Abdelhamid Agabi, Fatma-Zohra Benalia et Riad Berroual, notamment. La commissaire du festival, Fatma-Zohra Namous Senouci, annonçant au public que le Mali sera l'invité d'honneur de la 11e édition, a confié à l'APS que celle-ci "aura lieu en 2020 à Oran", affirmation confirmée par le directeur du Théâtre régional d'Oran, Mourad

Senoussi.

Auparavant, la Compagnie malienne Karemba Studio, reconnue comme institution de la danse contemporaine africaine, et œuvrant depuis sa création en 2000, à la promotion de la culture africaine, a répercuté sur la scène artistique, à travers son spectacle, "Les sorciers", la tradition ancestrale, dans une conception de la danse contemporaine franchement inspirée de la culture et danses populaires maliennes.

La troupe russe Raketa a, de son côté, présenté en quatre parties, "Tableaux russes", une performance évoquant la relation entre l'homme et la femme, le respect du pain et de la terre, la nécessité de s'aimer et la splendeur du printemps.

En présence de hauts responsables du ministère de la Culture, de l'experte internationale à l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture des Nations unies (Unesco), Christine Merkel, et des représentants des missions diplomatiques accréditées à Alger, celles de la Russie, invité d'honneur et du Mali, notamment, l'assistance a apprécié de belles poésies en mouvement, savourant chaque moment de la soirée dans l'allégresse et la volupté.

Outre les troupes algériennes, des ensembles de Russie, Mali, Hongrie, Egypte, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Portugal, Syrie et Ukraine ont animé le 10e Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger, organisé à l'Opéra d'Alger du 9 au 13 novembre, sous l'égide du ministère de la Culture.

JIJEL

Ouverture de la 6e édition du Salon national de la photographie

La 6e édition du Salon national de la photographie s'est ouverte mardi à la maison de la culture Amor-Oussedik de Jijel avec la participation de 34 exposants issus de 30 wilayas.

"Cette manifestation vise à créer un rendez-vous annuel pour les photographes et une occasion qui permet aux amateurs de la photo d'échanger les expériences et les développements réalisés dans ce domaine", a indiqué, à l'APS, le directeur de la maison de la culture, Abdelmadjid Guendouz.

"La photographie n'est pas seulement un loisir, mais aussi un art qui nous rapproche, car ce genre artistique s'est développé dans les sociétés contemporaines en même temps que les autres domaines de la vie", a déclaré Abderrahim Hammam de Béjaïa, l'un des exposants, dont les photos ont attiré l'attention des visiteurs.

Il a également estimé que l'artiste "est l'élément central qui traduit les idées complexes que véhiculent la science et la philosophie en les simplifiant puis en le communiquant au public".

Un hommage a été rendu, lors de cette journée d'ouverture à Ibrahim Benini, le plus ancien photographe de la wilaya de Jijel, âgé de 52 ans.

A signaler que ce salon, qui s'est poursuivi jusqu'au 14 novembre, a été ponctué par l'organisation d'ateliers de formation artistiques, encadrés par des photographes spécialistes, ainsi qu'un concours de la meilleure photo des

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BLIDA
NIF : 000309019035449
Adresse: Cite 1^{er} Mai Ouled Yaiche Blida

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des œuvres universitaires de BLIDA, informe l'ensemble des soumissionnaires dans le cadre de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n° 01/DOUBLIDA/2019 relatif à l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires, pour l'année 2020, insère dans le BOMOP et dans le quotidien en langue arabe **المحرر** en date du 10/10/2019 et en langue française **MIDI LIBRE** en date du 13/10/2019 que les marchés ont été attribués provisoirement, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges comme suit :

LOT	NOM ET PRENOM SOUMISSIONNAIRE	Numéro d'identifiant fiscal	MONTANT EN TTC	NOTE TECHNIQUE	OBS
LOT N° 01 : VIANDES ROUGES FRAICHES	SITE 01 OUMOHAND MOULOUD	176150200571170	124 010 000.00	85	MOINS DISANT
	SITE 02 OUMOHAND MOULOUD	176150200571170	106 230 000.00	85	MOINS DISANT
LOT N° 07 : PRODUITS LAITIERS	SITE 02 CHERERD BOUALEM	160160102227109	18 456 900.00	100	MOINS DISANT

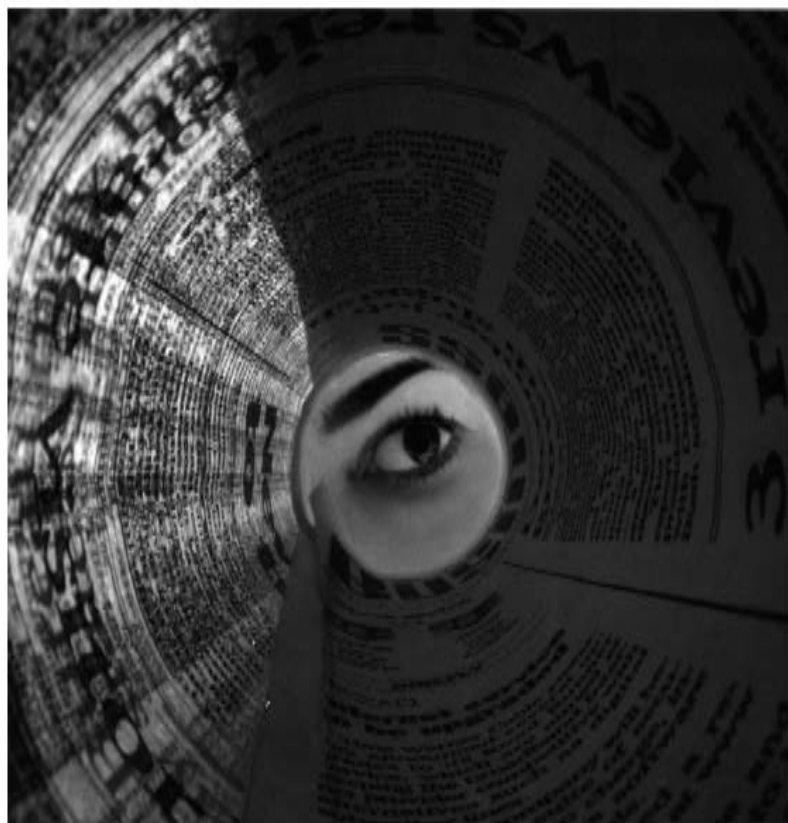
Conformément aux dispositions de l'article 82, 184 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré dans les lots indiqués ci-dessus par le service contractant peut présenter un recours devant la commission des marchés sectorielle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sis 11 chemin DOUDOU MOKHTAR ALGER, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou le BOMOP.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le service contractant invite tout les soumissionnaires non retenus, et qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard trois (3) jours à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 3844 - Samedi 16 novembre 2019 - Anep 191 6024 205

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE BLIDA - DAIRA DE BLIDA COMMUNE DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°575/2019

La commune de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **CONSTRUCTION DE 07 CLASSES EN EXTENSION A L'ÉCOLE DE BEN ACHOUR BLIDA**

Le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales est destiné aux entreprises ayant les conditions minimales suivantes :

A-Les capacités professionnelles minimales :

Avoir un certificat de qualification et de classification professionnelles **catégorie trois (03) ou plus activité principale bâtiment** en cours de validité

-Avoir réalisé au moins **un projet de même nature d'un montant supérieur ou égal à 20.000.000,00 DA** (justifier par copies des attestations de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage public pour les travaux de même nature réalisés)

B-Les capacités financières minimales :

-La moyenne de chiffres d'affaire de **trois (03) dernières années (2016/2017/2018)** des candidats doivent être égale ou supérieure à **15.000.000.00 DA** quinze millions de dinars (le chiffre d'affaire doit être justifié par le bilan de chaque année visée par les services des impôts).

C-Délai d'exécution :

-Délai d'exécution maximal à ne pas dépasser les **06 mois**.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics contre paiement des frais de tirage fixés à **1 000.00 DA**.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1-Le dossier de candidature contient :

1.1-Une déclaration de candidature selon le modèle joint dûment remplie, cochée et signé

1.2-Une déclaration de probité selon le modèle joint dûment remplie, cochée et signé

1.3-Les statuts pour les sociétés

1.4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

1.5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires :

a-Capacités professionnelles :

-Certificat de qualification et de classification professionnelle **catégorie trois (03) ou plus activité principale travaux bâtiment** en cours de validité

-Références professionnelles (copies des attestations de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage public pour les travaux de même nature réalisés)

b-Capacités financières : les bilans comptables de l'entreprise de **trois (03) dernières années (2016/2017/2018)** visés par les services des impôts

2-L'offre technique contient :

2.1-Une déclaration à souscrire dûment renseignée, cochée et signée par le soumissionnaire

2.2-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (**un mémoire technique justificatif**) selon le modèle ci-joint dûment remplie et signée par le soumissionnaire

-Planning détaillé des travaux

-Liste du moyen humain, déclarée auprès de la CNAS prévu pour le projet ainsi que les Diplôme pour l'encadrement et les personnes clés.

-Liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifié par des copies des cartes grises plus attestations de police d'assurance en cours de validité ou PV d'évaluation visé par un expert dans le domaine ou contrat de location notarié et pour le matériel non roulant par des factures d'achat ou PV d'évaluation du matériel visé par un expert dans le domaine ou contrat de location notarié.

NB: Tous les soumissionnaires qui n'ont pas établie et signé le mémoire technique justificatif, son offre sera rejetée.

2.3-Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite **"lu et accepté"**.

3-L'offre financière contient :

3.1-La lettre de soumission dûment visée et datée (selon le modèle ci-joint)

3.2-Bordereau des prix unitaires paraphé signé (BPU)

3.3-Devis quantitatif et estimatif paraphé et signé (DQE)

3.4-Un éventuel rabais au choix

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offres"

N°...../2019.....CONSTRUCTION DE 07 CLASSES EN EXTENSION A L'ÉCOLE DE BEN ACHOUR BLIDA

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics.

L'heure limite pour le dépôt des offres est avant 12h00 au 21 jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics (au cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure). Les offres resteront valides pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois. Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures au siège de la commune de Blida.

(Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre n° 3844 - Samedi 16 novembre 2019 - Anep 191 6024 474

L'industrie pharmaceutique influencerait les prescriptions des médecins

Des chercheurs se sont interrogés sur la relation qui pourrait exister entre la qualité et le nombre des prescriptions médicales et les cadeaux provenant des laboratoires pharmaceutiques remis aux médecins. Il se trouve que les scientifiques mettent en évidence une corrélation entre ces deux paramètres tout en précisant que la causalité reste à démontrer. Néanmoins, si l'on se penche du côté de la psychologie sociale, cela semble cohérent de le penser. Leur étude est publiée dans le British Medical Journal.

En se fiant aux déclarations publiées dans la base de données françaises *Transparence santé* et parallèlement aux données de remboursement par visite de la Sécurité sociale, les investigateurs ont pu constater les résultats suivants : en globalité, les remboursements effectués par la Sécurité sociale par visite sont plus élevés de 5,33 euros en moyenne chez les médecins qui reçoivent plus de 1.000 euros de - cadeaux - par an. De plus, les médecins géné-



ralistes qui ne reçoivent aucune faveur des laboratoires prescrivent plus de médicaments génériques (surtout les antibiotiques, les anti-hypertenseurs et les statines). Des médicaments spécifiques sont également plus prescrits par les médecins - rémunérés -. C'est le cas des benzodiazépines (antidépresseurs) et de certains vasodilatateurs. Les autres médecins prescrivent très rarement sur une durée qui s'étend à plus de 12 semaines ce type de médication. Par ailleurs, ces derniers prescrivent plus d'inhibiteurs de l'enzyme de conversion. Concernant les inhibiteurs de la pompe à proton et les antidépresseurs génériques, aucune différence notable n'a été relevée.

Que se passe-t-il si un médecin se sent redevable, même inconsciemment, parce qu'on lui a offert un repas, un séjour, ou des cadeaux divers et variés

? La tendance naturelle que nous avons tous est de rendre la pareille à celui qui nous a offert quelque chose.

La norme de la réciprocité se cache-t-elle derrière ce phénomène ?

Les chercheurs restent très prudents sur l'interprétation de leurs résultats. Voici leur conclusion : *"Nos résultats suggèrent que les médecins généralistes français qui ne reçoivent pas de cadeaux des sociétés pharmaceutiques ont de meilleurs indicateurs d'efficacité des médicaments et des prescriptions de médicaments moins coûteux que les médecins généralistes qui reçoivent des cadeaux. Cette étude d'observation est susceptible d'être biaisée par des facteurs de confusion et donc aucune relation de cause à effet ne peut être conclue."*

Les aliments riches en fibres et en probiotiques pour prévenir le cancer du poumon ?



Rappelons une nouvelle fois cette règle essentielle : corrélation n'est pas causalité. Cette étude a mis en évidence une corrélation entre deux paramètres, c'est-à-dire que ces deux variables (consommation de fibres et probiotiques et incidence de cancer du poumon) sont statistiquement reliées. Mais cela ne veut pas forcément dire qu'il existe une relation de cause à effet entre elles.

Cette récente étude a pris en compte les données provenant de plus de 1,4

million de personnes, hommes et femmes confondus. C'est un échantillon particulièrement important. Un suivi de 8 ans et demi a alors commencé et 18.822 cas de cancer du poumon ont été diagnostiqués durant ce laps de temps. La consommation de yaourts et de fibres - les deux variables qui intéressaient les scientifiques - réduit le risque de développer un cancer du poumon (de 29 et 27 % respectivement), après ajustement statistique du facteur tabac et d'autres fac-

teurs de risques connus conduisant à une tumeur pulmonaire. Lorsque la consommation de yaourts et de fibres est élevée conjointement, le risque est réduit de 31 %. Cela suggère, selon les investigateurs, une action synergique.

L'action sur le microbiote pour expliquer les résultats ?

Même si la causalité n'est absolument pas démontrée dans cette étude, les auteurs tentent de comprendre ce qui pourrait expliquer cette corrélation si elle n'était pas due à d'éventuels facteurs de confusion. Évidemment, c'est la piste du microbiote qui est évoquée. En prenant soin de notre écosystème intestinal, les fibres contenues dans les végétaux et les probiotiques réduiraient l'inflammation et maintiendraient certaines voies métaboliques oncogènes en sommeil. Pour l'instant, le meilleur moyen de se protéger contre le cancer du poumon est de ne pas fumer. Bien sûr, un mode de vie sain alliant sport, alimentation équilibrée et gestion du stress ne peut qu'aider.

Courir une fois par semaine réduirait le risque de mortalité



De nouvelles recherches internationales ont montré que peu importe la durée et la cadence, la course à pied permet d'abaisser le risque de mortalité des sujets qui s'y adonnent même qu'une fois par semaine. Cette méta-analyse, menée par des chercheurs d'Australie, de Thaïlande, d'Autriche et de Finlande, a passé en revue 14 études préexistantes concernant la santé de 232.149 personnes suivies entre 5,5 et 35 années. Les chercheurs ont analysé les données pour voir s'il existait une association entre la course et le risque de décès toutes causes confondues, de maladies cardiovasculaires et de cancer.

Courir régulièrement, même peu de temps

Les résultats, repris en ligne par le *British Journal of Sports Medicine*, ont montré que la course à pied semblait abaisser de 27 % le risque de mortalité toutes causes confondues chez l'homme et la femme en comparaison avec les sujets qui ne couraient jamais. De plus, la course est associée à un risque abaissé de 30 % de maladies cardiovasculaires et fait aussi reculer de 23 % le risque de décès des suites d'un cancer.

En effet, bien que les scientifiques n'aient pas réussi à établir une quantité minimale d'exercice pour réduire le risque de mortalité, leur étude ne leur a pas permis d'avancer que l'augmentation de la fréquence, de la durée ou de la cadence de course entraînait de meilleurs résultats pour allonger sa longévité. Mais comme cette méta-analyse se fonde sur l'observation, les chercheurs soulignent qu'elle ne peut pas établir de lien de cause à effet. Ils notent aussi que le fait de ne passer en revue que 14 études limite les conclusions et que les méthodes de chaque étude variaient grandement, ce qui a pu influencer les résultats.

Ils concluent cependant que courir, peu importe la durée ou la fréquence, est meilleur pour la santé que de ne pas courir du tout et que ce sport peut améliorer la santé et la longévité de la population.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans	- Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonner les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail - S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. - disponible	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: - Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis - Commercialiser la prestation transport logistique. - Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers - Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) - Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale - Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport - Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division - Veille permanente de la concurrence au niveau local et national - Reporting... Capacités et expérience souhaitées: - Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum - Formation en logistique internationale ou commerce internationale - Au minimum 2 ans d'expérience - Persévérance, bon relationnel - Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: - Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: - Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise - Analyse financière régulière. - Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise - Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, - Suivre les facturations, le recouvrement, - Assurer le reporting mensuel/budget, - Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, - Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, - Autoriser le paiement des fournisseurs - Suivi de la gestion des stocks Profil : - Expérience requise - Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste - Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis - Licence en finances Compétences - Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) - Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) - Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques - Très bonnes connaissances en finances - D'excellentes compétences interpersonnelles - Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité - Aptitude aux présentations fréquentes - Aptitudes à la communication verbale et écrite, - Capacités de définir des priorités et respecter les délais - Très bon sens de l'organisation, - Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement - Excellent niveau dans la résolution des problèmes - Compétences en informatique Lieu de travail principal : - Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET
---	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Pizza sous forme de cœur



Ingrédients :

200 g de pâte feuilletée
1 kg de tomates
1 poivron confit
1 poitrine de poulet désossée et coupée en dés
4 tranches de fromage
1 c. à s de concentré de tomates
3 c. à s d'huile
1 œuf battu
Sel, poivre

Préparation :

Préparer la pâte feuilletée. La couvrir de papier film et laisser reposer au frais pendant 20 minutes. Pendant ce temps. Faire cuire dans une casserole les tomates râpées et une c. à soupe d'huile. Ajouter le concentré de tomates, sel et poivre. Laisser réduire jusqu'à l'évaporation totale d'eau. Faire chauffer dans une poêle deux c. à soupe d'huile. Ajouter les dés de poulet, saler et poivrer. Laisser cuire en remuant de temps à l'autre pendant 15 min. les égoutter. Abaisser la pâte feuilletée à 2 mm d'épaisseur. A l'aide d'un moule sous forme de cœur et d'un coupe-pâte, couper cette abaisse sous forme de cœur.

Dorer les bords du cœur avec l'œuf battu et disposer au dessus la bande de pâte feuilletée. Dorer cette bande d'œuf battu. Confectionner plusieurs cœurs jusqu'à l'épuisement de la pâte. Cuire à blanc au four à 180° C pendant 15 min. Garnir le centre des cœurs de sauce tomates, de poulet, de poivron, et de fromage. Enfourner une autre fois à 180° C pendant 10 min.

Sablés au citron

Ingrédients :

200 g de beurre
150 g de sucre en poudre
160 g de poudre d'amandes
2 oeufs
Zeste de citrons

La farine selon le mélange
Fruits confits pour la décoration

Préparation :

Laisser ramollir le beurre à température ambiante.

Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange soit crémeux, ajouter les oeufs, bien mélanger, incorporer le poudre d'amandes, le zeste de citrons, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et souple.

Former une boule avec la pâte, la laisser reposer 1 heure. Sur un plan de travail, confectionner des sablés en forme de fleurs à l'aide d'une poche à douille cannulée, garnir les sablés avec les fruits confits.

Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce que les sablés soient légèrement dorés.

VRAI OU FAUX

Mythes et autres histoires de santé

Un coup d'œil sur des histoires de santé... vraies ou fausses. Faites le point !

Le café et le thé font maigrir...

Faux

Ces deux stimulants ont un effet diurétique. Pris en trop grande quantité, ils déshydratent le corps, mais n'éliminent pas la graisse.

Le café au lait est difficile à digérer

Vrai

La caséine (protéine laitière) est précipitée par les tannins présents dans le café, ce qui ralentit la digestion du lait.

Le lait calme et stimule le sommeil

Vrai

Le lait est riche en tryptophane, un acide aminé essentiel à l'organisme, et précurseur de la sérotonine, une substance qui régule le sommeil.

Le yogourt est bénéfique à la santé des intestins

Vrai

Le yogourt, riche en ferments lactiques, régularise le transit intestinal, entretient et restaure, dans le cas d'un traitement antibio-



tique, la flore intestinale (microorganismes indispensables, et vivant normalement dans l'intestin).

Le cholestérol indispensable au fonctionnement de l'organisme

Vrai

Le corps produit environ 80 % du cholestérol nécessaire à la vie cellulaire. Le reste lui est fourni par l'alimentation. Le cholestérol joue un rôle primordial dans les

structures cellulaires et participe à la production des hormones stéroïdiennes et sexuelles. Il entre dans la synthèse de la vitamine D, vitamine nécessaire à la fixation du calcium dans les os et les dents, et au processus de la coagulation sanguine. Une alimentation équilibrée et riche en acides gras permet à l'organisme d'utiliser efficacement son cholestérol.

Les symptômes de la ménopause sont identiques chez toutes les femmes

Faux

La ménopause varie d'une femme à l'autre. Son intensité et la diversité de ses symptômes dépendent de la physiologie, des antécédents médicaux et familiaux.

La cellulite peut être doublé d'un problème de circulation sanguine

Vrai

Les bouleversements hormonaux, une prise de poids intempestive, et l'insuffisance veineuse (mauvaise circulation du sang) aggravent le développement des capitons de graisses ou cellulite. L'excès de poids doit être sérieusement pris en charge pour éviter des complications vasculaires.

APPROCHE DE L'HIVER

Minimiser les sources d'allergie



Préserver sa chambre à coucher

C'est l'endroit de prédilection des acariens ces milliers de bêtes microscopiques, qui se nourrissent de poussière et se reproduisent allègrement dans l'humidité.

-Enveloppez votre matelas et votre oreiller (choisissez-les en polyester plutôt qu'en plumes) dans une housse hypoallergénique.

-Passez l'aspirateur partout deux fois par semaine.

-Gardez vos placards propres et rangez les vêtements que vous ne portez pas souvent dans des housses.

Salle de bains et cuisine : refuge des moisissures

-Nettoyez fréquemment murs, baignoire, rideau de douche, coins et recoins avec un produit non parfumé, deux fois par semaine.

Nettoyez le réfrigérateur (incluant l'arrière) trois à quatre fois par année.

-Videz les poubelles tous les jours et

nettoyez-les une fois par semaine.

-Activez souvent la hotte d'aspiration pour vous débarrasser des mauvaises odeurs.

Mettez vos enfants à l'abri

-N'achetez que des jouets lavables et lavez-les chaque semaine à l'eau chaude avec un détergent non parfumé.

Évitez les allergènes des chats

Ils sont transportés dans la sueur, la salive et l'urine.

-Faites-lui un shampoing toutes les semaines.

-Brossez-le à l'extérieur de la maison.

Et ne vous culpabilisez pas

Souffrir d'allergies ne veut pas dire que vous n'avez pas une bonne hygiène domestique... même quand on a une hygiène de vie irréprochable, il y a toujours une certaine quantité de poussière en suspension dans l'air. Alors bon ménage et surtout, ne soyez pas allergique à l'hiver !

Trucs et astuces

Gomme à mâcher dans les cheveux



Frottez légèrement les cheveux avec du beurre d'arachide, la gomme s'enlèvera facilement et sans douleur.

Nettoyer les doigts jaunis par le tabac



Pour nettoyer les doigts jaunis par le tabac, frottez-les avec du jus de citron, mélanger à du bicarbonate de soude.

Obtenir des ongles plus vigoureux



Trempez vos doigts une fois par semaine dans de l'eau chaude additionnée de bicarbonate de soude.

Pour arrêter le hoquet



Pour arrêter le hoquet instantanément, prenez une cuillère de jus de citron.

S. H.

[illegible]

	3			5	8			2
	9		2		6		1	
8			9	3			7	
	5			4	9		6	8
		9				3		
3	8		5	1			2	
	1			2	4			6
	2		7		3		4	
9			1	6			8	

2	5	1	8	7	9	3	6	4
4	9	3	1	6	2	5	8	7
6	7	8	4	5	3	9	2	1
8	2	9	5	4	7	6	1	3
3	1	4	2	8	6	7	9	5
7	6	5	9	3	1	2	4	8
9	8	7	3	2	4	1	5	6
5	3	2	6	1	8	4	7	9
1	4	6	7	9	5	8	3	2

S	T	B	L	S	P	E	O
H	H	L	C	K	H	M	S
E	A	A	G	R	O	E	E
R	M	I	R	I	L	M	S
A	A	R	E	A	E	O	E
S	S	S	S	V	A	D	R
C	C	E	E	E	I	E	E
V	O	N	N	T	O	R	E
T	L	A	A	E	P	T	N
C	I	E	E	R	U	I	A
H	E	N	D	E	S	N	T
E	T	E	O	N	E	T	E
T	R	O	S	T	N	E	S
R	A	T	P	E	O	R	E
E	P	I	E	Z	A	E	P
I	G	U	E	E	E	T	I
T	E	N	T	E	F	R	A
P	R	E	P	O	F	A	C
U	C	H	B	S	S	C	O
D	R	A	A	I	A	I	R
E	V	S	S	S	C	S	A
R	E	E	E	S	A	S	S

Des amas globulaires jeunes surprennent les astronomes

Les amas globulaires correspondent à des concentrations très denses d'étoiles en orbite autour des noyaux des galaxies. Notre seule Voie lactée en compte quelque 150. Et l'on en trouve de 10 à 20.000 autour des galaxies géantes situées au centre des amas de galaxies.

Les astronomes supposent que ceux-ci se sont formés très tôt dans l'histoire de notre univers - dont l'âge est aujourd'hui estimé à 13,8 milliards d'années. En même temps que les premières galaxies. Mais des chercheurs de l'université de Hong Kong dévoilent aujourd'hui que les amas globulaires en orbite autour de la galaxie géante au centre de l'amas de Persée -

situé à environ 250 millions d'années-lumière de notre Terre - ne sont pas tous aussi anciens que prévu. Nombre d'entre eux, de masses très variables, se seraient même formés au cours du dernier milliard d'années.

Une explication à quelques mystères

Ces amas globulaires jeunes seraient étroitement liés au réseau filamentaire complexe d'un gaz froid qui s'étend jusqu'aux confins de la galaxie géante. Les amas nouvellement formés y auraient vu le jour puis seraient tombés vers la galaxie géante un peu comme la pluie tombant des nuages. De quoi expliquer à la fois le grand nombre d'amas présents autour de ce type de galaxies et la large gamme de couleurs qu'ils affichent - des couleurs liées à l'âge des amas.

De quoi comprendre aussi pourquoi il existe des galaxies géantes -- leur taille est



jusqu'à dix fois supérieure à celle de la Voie lactée -- au centre des amas de galaxies.

Les amas globulaires de masse relativement faible, en effet, sont probablement

régulièrement déchirés par la galaxie qui absorbe leurs étoiles pour grossir.

Une technique agricole aztèque pourrait aider les fermes urbaines



D'ici à 2050, notre bonne vieille planète Terre pourrait bien avoir à nourrir quelque 10 milliards d'êtres

humains, dont près de 70 % vivront probablement dans de méga-zones urbaines. Roland Ebel, un chercheur

de l'université de l'État du Montana, suggère qu'une ancienne technique agricole aztèque pourrait alors nous aider à subvenir à nos besoins de manière durable.

Cette technique, c'est celle du chinampa, un terme aztèque que l'on traduit parfois par "jardin flottant". Car un chinampa, c'est une île artificielle construite à partir de roseaux étalés autour de piquets de bois plantés sous la surface de l'eau douce d'un lac afin de former une clôture sous-marine. Elle favorise le développement d'un enchevêtrement de boues et de végétaux aquatiques qui forment un terreau fertile qui pourra être cultivé toute l'année durant.

Le système est toujours utilisé dans le sud de la ville de Mexico (Mexique). Des chinampas y sont construits en creusant des canaux et en utilisant la terre ainsi déplacée comme base des îles artificielles. Ainsi l'eau du canal remonte par capillarité jusqu'aux plantes. Par nature, les besoins en

irrigation des chinampas sont donc très faibles. Leur productivité, en revanche, apparaît extraordinaire. Et les chinampas rendent de grands services en matière de séquestration des gaz à effet de serre et de biodiversité, de filtration de l'eau ou de régulation des microclimats aussi.

Une technique applicable à beaucoup de villes

Selon Roland Ebel, de telles organisations pourraient être mises en place dans bon nombre de zones urbaines en pleine expansion. D'ailleurs, le développement des chinampas dans la communauté aztèque correspond à une période de forte croissance de la population urbaine. La méthode aurait participé à un meilleur drainage, à une meilleure aération des sols, à une meilleure rétention de l'humidité pendant la période sèche et à une meilleure fertilité des sols sur le long terme.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Autochenille

Inventeur : Adolphe Kégresse

Date : 1910

Lieu : France

Mécanicien très inventif, Adolphe Kégresse débute sa carrière comme responsable technique du premier garage impérial du tsar Nicolas II de 1906 à 1917. En 1910, à la demande du tsar, il met au point des autochenilles originales Mercedes-Benz et Delaunay-Belleville, capables de se déplacer facilement, particulièrement dans la neige.



LA GRANDE
SOIRÉE DE SOPRANO

21h00



La chaîne donne rendez-vous aux téléspectateurs pour une soirée événement, «La grande soirée de Soprano», enregistrée à Agadir au Maroc devant 160 000 personnes et présentée par Jérôme Anthony et Erika Moulet. Pour défendre les valeurs qui lui sont chères telles que le respect, la fraternité et la paix, Soprano a convié ses amis artistes pour un show d'exception ! Patrick Fiori, Vitaa, Slimane, Kids United, Black M, Dadju, Lartiste, Soolking, New Gypsies...

LA RAISON D'AYMÉ



21h00



Aymé, un riche industriel, vient d'épouser une jeune femme, Chloé, de trente ans de moins que lui. Aymé nage dans le bonheur : il aime et se croit aimé ! Mais Chloé n'est intéressée que par son argent... au point même d'engager un tueur pour se débarrasser de ce mari crédule et hériter de sa fortune ! Aveuglé par son amour, Aymé ne voit pas le danger qu'il court. N'écoulant que son cœur, il n'entend plus sa raison... Et c'est justement parce qu'il ne l'entend plus, que la chose incroyable va se produire : la raison d'Aymé va surgir en chair et en os devant ses yeux... Et elle est furieuse ! Furieuse, de parler dans le vide ! Furieuse de ne plus être écoutée !

ON N'EST
PAS COUCHÉ

21h00



Après avoir fait un tour d'horizon de l'actualité, Laurent Ruquier reçoit une personnalité, le plus souvent issue du monde politique. Il entame un débat avec elle, avant de la livrer aux questions impertinentes de deux chroniqueurs, qui changeront chaque semaine. Puis place à l'accueil des autres convives, des personnalités venues de différents horizons - intellectuels, sportifs, comédiens... - qui évoqueront leur actualité. Débats, grands témoignages, happenings, humour et liberté de ton demeurent les maîtres mots de ce programme

COMMISSAIRE
MAGELLAN

21h00



La chorale de Saignac fête ses 30 ans. Pour l'occasion, un grand concert doit être donné à la basilique de la ville. Mais le soir de la dernière répétition, Étienne Voudray, son emblématique chef de chœur, est retrouvé assassiné dans son bureau. Qui pouvait en vouloir à ce grand musicien admiré de tous ?

LA SELECTION
DU MIDI LIBRERASPOUTINE,
MEURTRE À
SAINT-PÉTERSBOURG

21h00



Modeste fils de moujik, devenu guérisseur et prédicateur itinérant, le mystique Grigori Efimovitch Raspoutine (vers 1869-1916) est introduit en 1907 dans l'intimité de la famille impériale, à Saint-Petersbourg, Nicolas II et son épouse, Alexandra, espérant qu'il pourra guérir leur fils Alexis, atteint d'hémophilie. Cent ans après son assassinat, le 29 décembre 1916, celui dont l'influence néfaste sur la tsarine, voire sur son époux, aurait contribué à précipiter la Russie dans la révolution, continue de susciter un débat passionné, notamment dans son pays. En plongeant dans les archives, ce documentaire nuance sa réputation sulfureuse

LA VIE AU TEMPS
DES MOUSQUETAIRES

21h00



Ce volet suit le parcours d'un jeune homme qui, au XVIIe siècle, va passer toutes les étapes pour accomplir son rêve : servir Louis XIV, devenir mousquetaire. Originaire de Gascogne - qui fournit la majorité du contingent de mousquetaires parce qu'il existe alors un mythe du soldat gascon - il s'entraîne quotidiennement dans une académie de gentilshommes au maniement de l'épée et à l'art équestre.

INSTINCT



21h00



Le corps d'un homme est retrouvé mis en scène dans une œuvre d'art exposée en pleine rue. L'œuvre ayant été attribuée à un artiste notoire mais caché par son anonymat, Dylan et Lizzie tentent de découvrir sa véritable identité

DANSE
AVEC LES STARS

21h00



Pour la demi-finale, Camille Combal et Karine Ferri accueilleront les trois derniers couples en lice. Plus motivés que jamais, les candidats vont fouler le parquet face à un jury toujours aussi intransigeant, composé de Chris Marques, triple champion du monde de salsa, Jean-Marc Généreux, chorégraphe canadien multi-récompensé, Shy'm, grande gagnante de deuxième saison, et Patrick Dupond, danseur étoile. Faisant équipe avec des professionnels, les célébrités vont tout faire pour séduire à la fois les membres du jury et le public.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON

ACCIDENT DE CHAUSSURE EN PLEINE VISITE ROYALE, ELLE EN RIT !

Ravissante dans son ensemble blazer pantalon signé Smythe et Joseph, la mère de George (6 ans), Charlotte (4 ans) et Louis (1 an) avait complété sa tenue d'une paire d'escarpins noirs Gianvito Rossi, une de ses marques favorites. Mais l'une de ses chaussures lui a joué un mauvais tour, manquant de la faire tomber ! Plus de peur que de mal pour Kate Middleton qui, sous les yeux de son mari William, a finalement rechaussé son escarpin rebelle avec le sourire. Une brève mésaventure qui a eu le mérite de montrer la jolie complicité qui lie le couple, toujours très pudique lors de ses apparitions officielles.



Céline Dion
BEAUTÉ TURQUOISE ULTRASTYLÉE,
SUITE DE SON DÉFILÉ DE LOOKS

Des podiums de la Fashion Week aux rues des capitales de la mode, il n'y a qu'un pas ! Céline Dion l'a de nouveau prouvé cette semaine, avant la sortie de son album "Courage". Mercredi soir, elle a copié le look d'un mannequin Max Mara et illuminé la ville de New York.



Tape Face

L'artiste révélé dans "America's Got Talent"
débarque en France !

Depuis qu'il s'est hissé en finale de la version américaine d'"Incroyable talent" en 2016, Tape Face a vu sa carrière prendre un bel élan : un spectacle à Las Vegas, une tournée mondiale... L'artiste néo-zélandais vient d'entamer une série de représentations à Paris.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h55
Dohr	12h32
Asr	15h19
Maghreb	17h40
Icha	19h04

LUTTE ANTITERRORISTE

DESTRUCTION D'UNE CACHE DE MUNITIONS

Une cache contenant différents types de munitions et de produits explosifs, a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mercredi à Djelfa, tandis que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par un autre détachement de l'ANP à Blida, indique jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 13 novembre 2019, lors de l'opération de fouille et de ratissage toujours en cours, dans la localité de Abdelmadjid, commune de Ammoura, wilaya de Djelfa (1ère Région militaire), une (1) cache de munitions contenant (180) balles de différents calibres, un (1) obus de type RPG-7, trois (3) capsules, ainsi que deux



(2) kilogrammes de produits explosifs et divers objets, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à Blida (1e RM)", précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contre-

bande et la criminalité organisée, et lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, en coordination avec les services des Douanes, huit (8) personnes et saisi quatre (4) camions, deux

(2) véhicules tout-terrain, trois (3) détecteurs de métaux, (16) groupes électrogènes, sept (7) marteaux piqueurs, ainsi que (13) tonnes de denrées alimentaires et 4.800 litres de carburant destinés à la contrebande", note la même source.

D'autre part, des Garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à El-Oued (4e RM) et El-Tarf (5e RM), deux (2) narco-trafiquants et saisi 13.160 comprimés psychotropes et 870 unités de médicaments", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à Laghouat (4e RM), deux (2) individus en possession de deux (2) fusils de chasse, une (1) paire de jumelles, 100 cartouches et divers outils servant à la fabrication et le remplissage des cartouches", ajoute le communiqué.

PUBLICITÉ

AÉROPORT D'ALGER

Saisie de 107.000 euros dissimulés dans des chaussures

Les services des Douanes ont saisi jeudi, 107.000 euros dissimulés dans les chaussures d'une passagère à l'Aéroport international d'Alger "Houari-Boumediene", a-t-on appris auprès de leur Direction générale. La somme d'argent a été trouvée sur une passagère qui s'apprêtait à prendre le vol de 15 heures, à destination de Dubaï, a précisé la même source.

AVEC 4 VOLS PAR SEMAINE

Air France ouvre la desserte Paris-Orly-Alger, à partir du 02 janvier 2020

La compagnie aérienne française, Air France, va ouvrir une nouvelle desserte sur la ligne Paris-Orly-Alger, à partir du 02 janvier 2020, avec 4 vols par semaine. Alger sera ainsi desservie par Air France, depuis Paris-Orly, quatre fois par semaine en Airbus A319, d'une capacité de 143 sièges. Pour rappel, Air France n'assure jusqu'ici que des vols depuis l'aéroport Paris-Charles de Gaulle (CDG), vers Alger (27 vols par semaine en hiver), et Oran (2 vols par semaine en hiver). Transavia, la filiale low cost d'Air France/KLM assure, quant à elle, des vols depuis Nantes vers Alger et Oran, et depuis Lyon vers Alger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 290 blessés dans les zones urbaines

Neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 290 autres ont été blessées, dans 250 accidents corporels de la circulation survenus au niveau des zones urbaines, durant la période allant du 05 au 11 novembre en cours, a indiqué, jeudi, un bilan hebdomadaire des services de la Sûreté nationale. Selon la même source, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, avec plus de 95%, en raison notamment de l'excès de vitesse.

AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE LA BANDE DE GHAZA

L'Algérie condamne avec force

L'Algérie a condamné avec force, "l'agression odieuse" de l'occupation israélienne contre la bande de Gaza, laquelle a fait plusieurs victimes parmi les habitants de l'enclave palestinienne, réitérant sa pleine solidarité avec le peuple palestinien frère, a indiqué le porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif. "Nous condamnons avec force, l'agression odieuse de l'occupation israélienne, laquelle a fait plusieurs martyrs et blessés parmi les habitants de la bande de Gaza", a déclaré M. Benali Cherif.

"Tout en dénonçant cette escalade dangereuse, qui est une nouvelle violation commise par l'occupation israélienne des chartes et lois internationales, nous réitérons notre entière solidarité avec le peuple palestinien frère, et appelons la Communauté internationale à une intervention urgente, en vue de mettre un terme à ces agressions criminelles répétées à l'encontre du peuple palestinien désarmé", a conclu M. Benali Cherif. La circulation survenus au niveau des zones urbaines, durant la période allant du 05 au 11 novembre en cours, a indiqué, jeudi, un bilan hebdomadaire des services de la Sûreté nationale. Selon la même source, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, avec plus de 95%, en raison notamment de l'excès de vitesse.

A ce titre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), réitère son appel aux usagers de la voie publique, à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route, notamment au vu des dernières intempéries survenues dans plusieurs régions du pays, rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴼⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⴷⵓⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴼⴰⵏⵜ

**JE CHOISIS L'ALGÉRIE...
JE VOTE**

الانتخابات
الرئاسية
ⵜⴰⵖⵔⴼⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⴷⵓⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴼⴰⵏⵜ
12 ديسمبر 2019
ⵏⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ

السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات
ⵏⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵉⵎⵓⵔ